En Photogravure à 50 centimes

AGRIPPA, ALLAN KARDEC, APOLLONIUS DE THYANE, BERTRAND, BRAID, BUÉ, CAGLIOSTRO, CAHAGNET, RENÉ CAILLIÉ, CHARCOT, CHARPIGNON, W. CROOKES, DELANNE, DELEUZE, LÉON DENIS, DURAND (de GROS), DURVILLE *en 1901*, DURVILLE *en 1872, 1887, 1901, 1903*, G. FABIUS, DE CHAMPVILLE, GREATRAKES, ST. DE GUAITA, VAN HELMONT, KIRCHER, *l'abbé* JULIO, LAFONTAINE, LAVATER, LIÉBEAULT, LUYS, MESMER, MOUROUX, Dr MOUTIN, PRENTICE MULFORD, PAPUS, PARACELSE, PETETIN, DU POTET le marquis de PUYSÉGUR, RICARD, DE ROCHAS, ROGER BACON, SURVILLE, SWEDENBORG, TESTE.

Nota. — A la condition d'être demandés directement à la *Librairie initiatique*, 23, rue Saint-Merri, tous les *Ouvrages de propagande*, ainsi que les Portraits et Photogravures sont vendus avec les réductions suivantes :

Par 500	exemplaires,	assortis ou	non,	50 0/0	de remise.
100	—	—	—	40 0/0	—
50	—	—	—	33 0/0	—
25	—	—	—	25 0/0	—
10	—	—	—	10 0/0	—

H. Durville — *Physique magnétique*, avec Portrait, Signature autographe de l'Auteur, Têtes de chapitres, Vignettes spéciales et 50 Figures dans le texte. 2 Volumes reliés. 6 fr.

— *Théories et Procédés*, avec 8 Portraits, Têtes de chapitres, Vignettes et 55 Figures. 2 Volumes reliés. 6 fr.

— *Magnétisme personnel*. Education de la Pensée, Développement de la Volonté. Pour être Heureux, Fort, Bien Portant et Réussir en Tout, 2me édition, avec Têtes de chapitres, Vignettes, Portraits et 32 Figures explicatives. 10 fr.

Traduction espagnole par *Ed. Garcia*. 10 fr.

Traduction portugaise par *Rodrigues*. 10 fr.

Ecole pratique de Massage et de Magnétisme, fondée en 1893, autorisée en 1895. Directeurs : H. DURVILLE et les docteurs ENCAUSSE (PAPUS), MOUTIN et RIDET, *23, rue Saint-Merri, Paris, IVe*.

L'Ecole forme des masseurs et des magnétiseurs expérimentés dignes en tous points de la confiance des malades et des médecins et met la pratique du Massage et du Magnétisme à la portée des gens du monde. *Les cours ont lieu du 25 octobre au 1er juillet de chaque année.*

Pour favoriser son développement, l'Ecole est devenue un Etablissement de la *Société magnétique de France*, fondée par M. H. Durville, en 1887. (Demander les statuts qui sont envoyés contre *0 fr. 60*.)

Bibliothèque du Magnétisme et des Sciences occultes, 23, *rue Saint-Merri, Paris, IVe. Bibliothèque roulante, prêt à domicile.*

Cette *Bibliothèque* se compose d'environ 7000 volumes sur le Magnétisme et l'Hypnotisme, l'Occultisme, le Spiritisme et les diverses branches du savoir humain qui s'y rattachent. *Demander le catalogue qui est envoyé contre 0 fr. 20.*

Le Journal du Magnétisme du Massage et de la Psychologie, fondé par le baron du Potet en 1845, paraît tous les mois en un fascicule de 64 pages grand in-8° sous la direction de H. DURVILLE, *23, rue Saint-Merri. Ab. 7 francs par an pour toute l'Union Postale.*

Le service est fait à titre de *Prime* à tous les abonnés de *l'Initiation*, qui en font la demande, à la condition de s'abonner directement à la *Librairie initiatique*.

La Revue graphologique paraît tous les trois mois sous la direction de A. DE ROCHATAL.

Ab. : France, 3 fr. 50 par an, étranger, 3 francs ; le numéro, 0 fr. 50. — A la *Librairie du Magnétisme, 23, rue Saint-Merri, Paris.*

Mme Berthe, *Somnambule lucide*, 23, *rue Saint-Merri, Paris*. Reçoit le jeudi et le dimanche de 10 heures à midi ; les autres jours, de 1 à 4 heures.

Les annonces sont reçues à l'administration de l'*Initiation*, 23, rue Saint-Merri, au prix de 1 franc la ligne.

Paris. — Imp. E. ARRAULT et Cie, 9, rue Notre-Dame-des-Champs.

L'Initiation

Revue philosophique des Hautes Études

PUBLIÉE MENSUELLEMENT SOUS LA DIRECTION DE

PAPUS

80me VOLUME. — 22me ANNÉE

SOMMAIRE DU N° 12 (Septembre 1908)

PARTIE EXOTÉRIQUE

Lettre à un débutant (suite et fin) (p. 193 à 196). — G. Phaneg.

PARTIE PHILOSOPHIQUE

Le Médium Miller (avec gravures) (p. 197 à 209). — Papus.

Phénomènes observés dans le dédoublement du corps humain (p. 210 à 222). — H. Durville.

Bibliothèque des Délégués et des Loges (p. 223 à 224).

Origines de la Franc-Maçonnerie (p. 225 à 253). — Teder.

Lettres à Papus (p. 254 à 258). — Cte de Tromelin.

PARTIE INITIATIQUE

Orphée et les Orphiques (p. 259 à 269). — Léon Combes.

Maçonnerie égyptienne (p. 270 à 274). — Cagliostro.

PARTIE LITTÉRAIRE

Le Chant du verbe humain (p. 275). — Léon Combes.

Un secret par mois. — Ecole hermétique 1908-1909. — Conférences ésotériques et spiritualistes de 1908-1909. — Les Policemen et la maison hantée. — Nouvelles. — Livres nouveaux. — Revue des livres.

Tout ce qui concerne la Rédaction et les Échanges doit être adressé à 9, rue de Savoie, à Paris VIe. Téléphone — 816 09

Tout ce qui concerne l'Administration, ABONNEMENTS, VENTE AU NUMÉRO, ANNONCES, doit être adressé à la

LIBRAIRIE INITIATIQUE

PARIS — 23, Rue Saint-Merri, 23 — PARIS

Le Numéro : UN FRANC — Un An : DIX FRANCS

PROGRAMME

Les Doctrines matérialistes ont vécu.

Elles ont voulu détruire les principes éternels qui sont l'essence de la Société, de la Politique et de la Religion ; mais elles n'ont abouti qu'à de vaines et stériles négations. La Science expérimentale a conduit les savants malgré eux dans le domaine des forces purement spirituelles par l'hypnotisme et la suggestion à distance. Effrayés des résultats de leurs propres expériences, les Matérialistes en arrivent à les nier.

L'*Initiation* est l'organe principal de cette renaissance spiritualiste dont les efforts tendent :

Dans la Science, à constituer la *Synthèse* en appliquant la méthode analogique des anciens aux découvertes analytiques des expérimentateurs contemporains.

Dans la Religion, à donner une base solide à la *Morale* par la découverte d'*un même ésotérisme* caché au fond de tous les cultes.

Dans la Philosophie, à sortir des méthodes purement métaphysiques des Universitaires, à sortir des méthodes purement physiques des positivistes pour unir dans une Synthèse unique la Science et la Foi, le Visible et l'Occulte, la Physique et la Métaphysique.

Au point de vue social, l'*Initiation* adhère au programme de toutes les revues et sociétés qui défendent l'*arbitrage* contre l'arbitraire, aujourd'hui en vigueur, et qui luttent contre les deux grands fléaux contemporains : le *cléricalisme* et le *sectarisme* sous toutes leurs formes ainsi que la *misère*.

Enfin l'*Initiation* étudie impartialement tous les phénomènes du Spiritisme, de l'Hypnotisme et de la Magie phénomènes déjà connus et pratiqués dès longtemps en Orient et surtout dans l'Inde.

L'*Initiation* expose les opinions de toutes les écoles, mais n'appartient exclusivement à aucune. Elle compte, parmi ses 60 rédacteurs, les auteurs les plus instruits dans chaque branche de ces curieuses études.

La première partie (*Exotérique*) expose aux lectrices ces questions d'une manière qu'elles savent toujours apprécier.

La seconde partie (*Philosophique et Scientifique*) s'adresse à tous les gens du monde instruits.

Enfin, la troisième partie de la Revue (*Initiatique*) contient les articles destinés aux lecteurs déjà familiarisés avec les études de Science Occulte.

L'*Initiation* paraît régulièrement à la fin de chaque mois et compte déjà vingt années d'existence. — Abonnement : 10 francs par an.

(Les collections des huit premières années sont absolument épuisées.)

DERNIÈRES PUBLICATIONS

FABRE D'OLIVET

Introduction de l'État social de l'Homme

CONTENANT LA CONSTITUTION HUMAINE
ET L'ANALYSE DES TROIS PRINCIPES DE L'UNIVERS

avec une planche hors texte

Édition autographiée. . . . . **2** francs
Franco. . . . . **2'30**

Aux bureaux de l'INITIATION, 5, rue de Savoie, PARIS

★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★

HIRAM

Revue d'Études Symboliques et Initiatiques

Directeur : PAPUS -:- Rédacteur en chef : TEDER

MENSUELLE

ABONNEMENTS : France : **3** fr. par an ; Étranger : **4** fr.

Bureaux : 13, rue Séguier, PARIS

★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★

AU PAYS DES ESPRITS

Préface de PAPUS

1 vol. in-8 (tirage restreint) . . . . . **5** fr.

Chez FICKER, 4, rue de Savoie, PARIS

L'INITIATION (RENSEIGNEMENTS UTILES)

DIRECTION
5, rue de Savoie, 5
TÉLÉPHONE — 816-09
PARIS-VIe
DIRECTEUR : PAPUS

ADMINISTRATION
ABONNEMENTS
PUBLICITÉ : VENTE AU NUMÉRO
LIBRAIRIE INITIATIQUE
23, *Rue Saint-Merri*, 23
PARIS
FRANCE, un an. 10 fr.
ÉTRANGER, — 12 fr.

PRIME GRATUITE

A titre de *Prime*, le service du *Journal du Magnétisme* est fait gratuitement à tous les abonnés de l'*Initiation* qui le demandent, à la condition de s'abonner directement à la *Librairie Initiatique*.

RÉDACTION. — Chaque rédacteur publie ses articles sous sa seule responsabilité. L'indépendance absolue étant la raison d'être de la Revue, la Direction ne se permettra jamais aucune note *dans le corps* d'un article.

Prière d'adresser tous les échanges : 5, rue de Savoie, Paris

MANUSCRITS. — Les manuscrits doivent être adressés *à la rédaction*. Ceux qui ne pourront être insérés ne seront pas rendus à moins d'avis spécial. Un numéro de la Revue est toujours composé d'avance : les manuscrits reçus ne peuvent donc passer au plus tôt que le mois suivant.

L'Initiation est, en France, le seul organe officiel des centres suivants :

Groupe Indépendant d'Études Ésotériques. 1.600 Membres, 107 Branches et Correspondants.
Ordre Martiniste.
Ordre Kabbalistique de la Rose + Croix.
École Supérieure libre des Sciences Hermétiques.
Union Idéaliste Universelle.
F. T. L. (section française).
Rite Swedenborgien (Loge INRI).

PARTIE EXOTÉRIQUE

LETTRE A UN DÉBUTANT

(*Suite et fin*)

CHER AMI,

Votre dernière lettre contient une bonne nouvelle ; vous me dites que les tentatives faites par vous pour venir habiter Paris vont enfin aboutir. Vous vous réjouissez de pouvoir assister aux Cours de l'Ecole hermétique d'une façon suivie et de recevoir l'enseignement oral de l'Occulte sans lequel vous pourrez étudier sans résultats appréciables pendant des années les plus gros traités, les plus mystérieux manuscrits. Notre Correspondance va donc en rester là et je vous écris ce soir ma dernière lettre.

Nous n'avons approfondi ensemble aucun sujet. Il y en a même tels que le Tarot ou la Kabbale que nous n'avons même pas abordés. Mais vous avez tout le temps de vous y mettre et votre cerveau réclamera

une nourriture intellectuelle pendant de longues années encore. Si vous adoptez sincèrement les bases que je vous ai données, je puis vous promettre que vos connaissances mentales seront illuminées par la lumière de votre cœur et qu'en un mot, vous aurez en vous une force vivifiante qui saura transformer en acquisition durable, en germes vivants les rares vérités dont le reflet tronqué est renfermé dans les livres.

Je vous en ai assez dit pour qu'*intellectuellement* vous ayez compris les Principes sur lesquels se guident nos maîtres. A mesure que vous les mettrez en pratique, ils deviendront de plus en plus nets en vous-même et vous les comprendrez de plus en plus profondément.

Certes, la voie dont je vous ai éclairé les commencements, de même qu'on l'avait fait pour moi, n'est pas aisée. Elle est même *dure* et on y trouve peu de *récréation*, d'encouragement. L'expérimentation personnelle et volontaire manque complètement et souvent, pendant bien des jours, on croit se trouver dans un désert *aride*. On s'imagine qu'on s'est trompé, on cherche autour de soi, et l'on voit des hommes, qui semblent arrivés avec moins de peine à des résultats bien supérieurs *en apparence*, on est tenté de les suivre. Mais il ne faut pas désespérer car alors le secours vient, la lumière qu'on croyait disparue pour toujours luit de nouveau, et réconforté, l'on continue

sa route. Oui, selon l'expression d'un maître, il y a des moments où l'on n'aurait même pas la force de soulever la paupière, si un ange du ciel ne descendait vers vous ! Mais cet ange vient et on a tout oublié. Puis, peu à peu, on sort du Royaume du doute, on pénètre dans celui de la certitude, on est fixé. On comprend le vide de bien des spéculations, le faux éclat de bien des lumières, l'inutilité de tout ce qui est compliqué, la grandeur de ce qui est simple ; un regard, un sourire de cette femme du peuple qui passe là-bas, entourée de ses enfants, humble entre les humbles, mais âme divine, cœur plein du Ciel même, vous fait tressaillir d'allégresse, vous remet sur le chemin de la prière, vous donne une force immense alors qu'au trefois, vous seriez passé sans la voir ! Aucune expérimentation, aucune vision ne vaut celle-là, vous le verrez un jour par vous-même.

Alors, à ce moment, cher ami, fixé pour jamais dans votre foi, guidé pas à pas par le Ciel, fortifié par la prière ardente et constante, certain que vous n'êtes rien et que le Ciel est tout, sûr aussi que votre Maître veut vous employer au service des souffrants, vous irez par la vie souriant malgré les épreuves, fort malgré vos faiblesses, remplissant de votre mieux votre mission de Paix et de Consolation, et prenant pour guide cette parole de Jésus de Nazareth : quiconque croit en moi fera aussi les œuvres que je fais.

Venez donc grossir de votre bonne volonté, notre

petit troupeau ; le Grand Fermier a toujours besoin de serviteurs ; venez, nous vous attendons et nous vous disons :

A bientôt.

PHANEG.

Quand je vois sur la couverture d'un livre les titres de l'auteur rangés en pyramides remplir une demi-page, je suis parfaitement renseigné sur la sottise de cet homme.

SANDERR.

PARTIE PHILOSOPHIQUE ET SCIENTIFIQUE

Cette partie est ouverte aux écrivains de toute Ecole, sans aucune distinction, et chacun d'eux conserve la responsabilité exclusive de ses idées.

Le Médium Miller

On sait l'importance que présentent les faits psychiques pour l'établissement ou la justification des théories des diverses écoles spiritualistes, d'une part, et pour la conviction des hommes de bonne foi et encore incrédules, d'autre part.

A ce propos, la campagne du médium Miller à Paris, aura une importance toute spéciale et nous tenons dès maintenant à signaler à nos lecteurs certaines observations personnelles que nous jugeons d'un grand intérêt.

La première objection qu'il faut éliminer dans ce genre de recherches, c'est celle de la fraude. Parmi les reporters sans instruction scientifique et les divers « Moi Malin » qui encombrent les salons, il se trouve toujours quelques beaux esprits qui n'ont jamais rien vu mais qui affirment froidement que tous les autres se sont laissé tromper, mais qu'on ne pourrait mettre en défaut leur propre sagacité. Ces objections sont énervantes et le puffisme qui les

accompagne leur assure une certaine popularité mondaine. Mais il faut, en définitive, juger à sa juste valeur et les producteurs de telles négations et leurs propagateurs, et le mieux est d'attendre avec patience le jugement des expérimentateurs sérieux.

Toutefois, une séance de contrôle comme celle qui a été spontanément donnée par Miller, est de la plus grande importance pour déblayer le chemin des objections et pour préparer des études ultérieures plus sérieuses.

On se souvient que le médium a été complètement déshabillé et visité, que ses habits ont été remplacés par des vêtements préparés par les contrôleurs et ne renfermant rien de blanc. Dans ces conditions, et après que le médium avait été soigneusement éloigné de tout contact avec un assistant quelconque, la séance s'est poursuivie normalement et il y a eu plus de dix matérialisations enveloppées de vêtements blancs.

Cette séance mémorable permettra d'écarter l'objection de fraude et nous allons pouvoir décrire les faits qui nous semblent les plus intéressants à étudier.

Dans trois séances ultérieures avec Miller, le 13 juillet, le 27 et le 30 août, nous avons pu examiner en détail les faits suivants :

1° Apparition de formes parlant purement une langue non connue ou peu connue du médium ;

2° Formation des matérialisations en dehors du cabinet ;

3° Apparition hors du cabinet et en même temps,

du médium endormi et d'une forme matérialisée tenant le médium par la main et parlant.

Nous laisserons de côté tous les autres faits, pour ne nous occuper aujourd'hui que de ces trois genres.

. . . . . .

1er *cas* :

Le médium ne connaît que quelques mots usuels de la langue allemande. Or, trois matérialisations ont parlé très purement l'allemand le plus choisi avec une richesse remarquable d'expressions et cela, pendant plus de trois minutes, montre en main.

A la séance du 30 août j'ai pu converser en espagnol avec une forme matérialisée et Miller ignore tout à fait cette langue. Il faut ajouter que cette matérialisation a eu lieu pendant que le médium était hors du cabinet, au milieu des assistants.

Dans la séance donnée chez la baronne D., les matérialisations ont parlé un patois allemand tout à fait inconnu du médium.

. . . . . .

2e *cas* :

Dans beaucoup de séances, on voit les matérialisations se former en dehors du cabinet et sous les yeux des assistants, très loin du médium.

Il y a deux ans, une matérialisation est venue se dissoudre sur mes genoux, n'ayant pas la force d'aller plus loin.

A la séance du 27 août, la forme d'Angèle Marchand s'est formée à côté de moi sur le côté gauche, exactement contre mon genou gauche. Cela a com-

mencé par une boule lumineuse à mes pieds, puis la boule en tournoyant a gagné la hauteur de mon genou gauche. A ce moment une petite main très menue a pris mon genou comme point d'appui. Je n'ai soufflé mot pour ne pas troubler le phénomène. Toutes les demi-secondes environ cette petite main s'appuyait plus fortement sur mon genou et, en même temps, la forme grandissait de 20 centimètres environ. Ce contact a duré jusqu'à la matérialisation complète de la forme qui parlait pendant sa formation.

Dans la même séance, une voix venue du cabinet de formation a demandé à un jeune assistant de quitter sa chaise.

Le docteur Benton s'est matérialisé complètement, puis s'est dématérialisé entièrement sur cette chaise et en dehors du cabinet. Il a parlé tout le temps pendant cette double expérience.

A la séance du 30 août, on a fait quitter leur place aux deux assistants qui étaient à la droite du cabinet. Ces chaises étaient éloignées de un mètre du rideau.

Or le docteur Benton, après l'avoir annoncé, ce qui a redoublé la vigilance des assistants, s'est matérialisé entre les deux chaises quittées par les deux assistants et a fortement poussé une de ces deux chaises.

Il s'est dématérialisé de même.

On trouvera dans les procès-verbaux une foule de faits de ce genre et nous décrivons seulement ceux qui nous ont personnellement intéressé.

. . . . . .

3e *cas* :

On se souvient de l'intérêt provoqué par l'expérience de Crookes photographiant en même temps le médium et une matérialisation. On se souvient aussi des objections si drôles proposées par un médecin inconnu des centres d'expérimentation psychiques à propos des photographies du docteur Richet et de Gabriel Delanne, à Alger.

Or, l'idéal de tout expérimentateur sérieux est d'obtenir la présence simultanée du médium et de la matérialisation. Or, nous avons obtenu deux faits tout à fait positifs de ce genre.

Le 27 août, sans que personne l'ait demandé, Angèle Marchand est apparue dans la salle donnant sa main droite au médium, ce dernier était complètement endormi et muet. Angèle Marchand parlait.

Sur ma demande à Betsy, la même expérience a été renouvelée le 30 août. Elle a, de plus, duré plus longtemps que la première fois. Angèle Marchand est sortie du cabinet étant très visible et parlant abondamment, remuant son corps, sa tête et ses bras. Elle avait une sorte de bandeau lumineux qui éclairait bien son visage et son corps. Elle tenait, par sa main droite, la main gauche de Miller et celui-ci, qui était endormi et chancelait un peu, a posé sa main droite bien ouverte sur la tête d'un assistant et il s'est ainsi tenu debout pendant qu'Angèle Marchand continuait à parler. L'objection de ventriloquie ou de toute participation de Miller à une fraude disparaît dans cette expérience. Mais étudions en détail ces objections.

Des objections.

Dans les études de faits psychiques on insiste en général sur la psychologie du médium, et on laisse de côté la psychologie des assistants. Celle-ci joue cependant un rôle considérable dans la description des faits et dans les observations ultérieures.

Il faut en effet classer les assistants, surtout ceux des séances de Miller, en deux catégories : les nouveaux venus plus ou moins sceptiques et peu ou pas habitués à ces phénomènes d'une part, et les expérimentateurs habitués aux études, d'autre part. Les premiers qui n'ont suivi qu'une ou deux séances souvent dans de mauvaises conditions d'observation veulent tout de suite expliquer tous les phénomènes produits, et comme ils veulent se distinguer du premier coup, c'est à la fraude plus ou moins consciente qu'ils s'adressent pour l'explication de ces faits.

Or, l'étude de Miller va nous permettre de poser les bases de l'étude générale des médiums et l'examen des objections de fraude et des attaques des adversaires vont éclairer plusieurs points qui se retrouvent chez tous les médiums.

Il faut poser tout d'abord cette règle primordiale qu'une seule séance ou que deux séances d'études hâtives ne suffisent jamais pour porter un jugement aussi sérieux que celui de fraude permanente.

En deuxième lieu, les objections concernant la fraude doivent être appuyées par des expériences reproduisant plus ou moins bien les diverses fraudes.

En troisième lieu, quand il s'agit d'un médium de

la conscience et de la valeur de Miller, on doit faire entrer en ligne de compte, pour l'examen définitif, toutes les expériences faites.

Ainsi un observateur superficiel viendra dire : Toutes ces expériences de matérialisations se font au moyen de mousseline et de fils de fer constituant des poupées. La ventriloquie fait le reste.

Prenons cette objection à cœur et étudions-la dans toutes ses caractéristiques.

Pour construire ses poupées, il faut que le médium en ait les éléments sur lui ou que ces éléments lui soient fournis au moment voulu par un compère.

Or, Miller dans la vie habituelle ne s'embarrasse jamais de vêtements ou de poches nombreux. Il ne porte pas de gilet. Dans les séances où j'ai pu l'étudier, il avait une chemise de couleur et non empesée. Il faudrait donc supposer que les mètres de mousseline nécessaires pour construire les poupées sont enroulés autour de son corps. Mais alors il lui faut se déshabiller et se rhabiller pendant la séance, et comment expliquer cette fin de séance où Betsy disparaît dans le cabinet un quart de seconde à peine avant la sortie de Miller ?

A cela on répond : Ce doit être un prestidigitateur plus fort que tous ceux connus. Ce n'est pas une réponse.

De plus, ceux qui ont vu, il y a deux ans, la séance chez Gaston Méry, ceux qui ont vu cette année la séance de contrôle, sont obligés de reconnaître que sans compère et sans rien de blanc sur lui, le médium Miller a produit plus de dix formes blanches maté-

rialisées dont quelques-unes à deux ou trois exemplaires en même temps. Et cela en suppose des fils de fer, des lampes électriques de poche et des mètres de mousseline!

A ce propos, disons tout de suite que les apparitions sont revêtues d'une substance qui donne au contact une impression rugueuse comme celle que donnerait la mousseline des robes de communiantes pauvres et non la douceur et la finesse de ces mousselines de soie chinoises qui se tassent sous un très petit volume.

Donc les deux séances de contrôle ont démontré que Miller peut produire des matérialisations dans des conditions très dures, après avoir changé tous ses vêtements contre ceux fournis par la commission et sans compérage possible.

Ceci est tellement net à nos yeux que nous serions heureux de voir un des maîtres de la prestidigitation essayer une séance en remplissant exactement le programme suivi par Miller.

Si j'insiste sur ces observations, c'est qu'elles sont faites à chaque exposé d'expériences de ce genre et qu'à l'heure actuelle encore beaucoup d'ignorants mondains sont persuadés que Bien Boa, d'Alger, était formé par un cocher malin revêtu d'oripeaux et entrant dans le cabinet par une trappe. Et tout cela parce qu'un reporter à court de copie a imaginé cette bourde et qu'un médecin, qui n'a jamais vu un seul fait psychique sérieux, a colporté ce mensonge.

Au lieu d'accabler d'injures ces explications, j'ai suivi la méthode réellement scientifique. J'ai réuni le

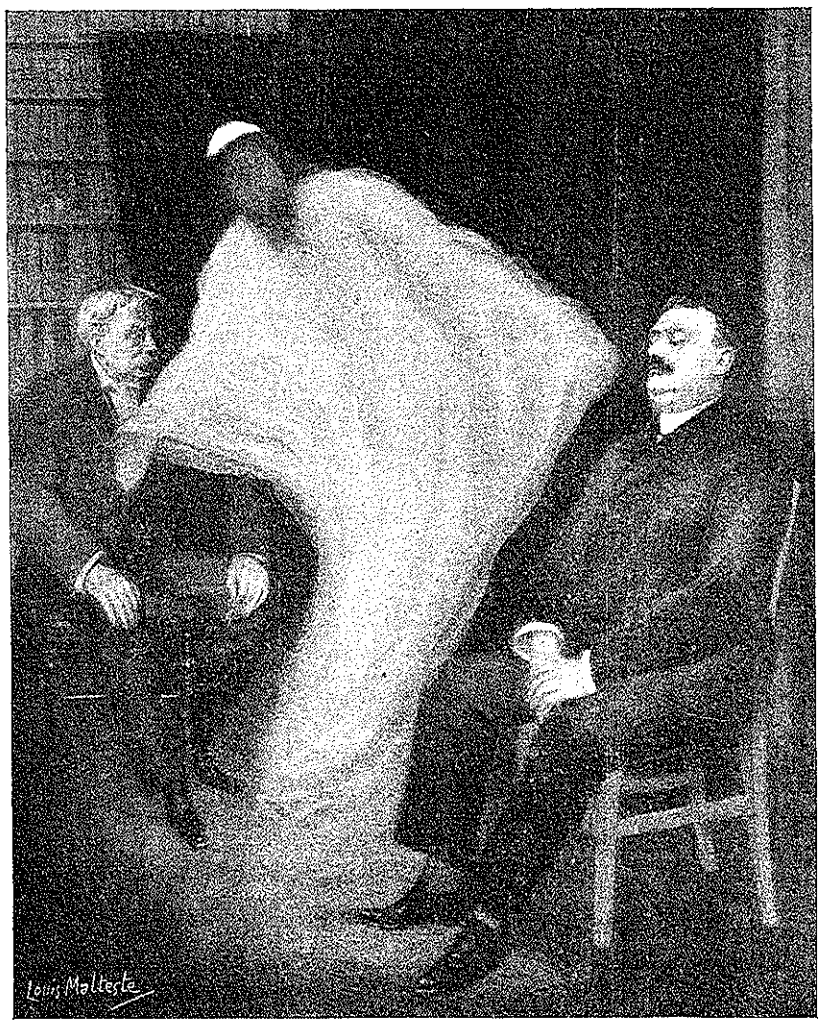

MILLER

UNE SÉANCE DE MILLER

(Cliché du *Monde Illustré*).

matériel nécessaire à la fraude. Il fallait un demi-mètre cube d'objets. Quand j'ai demandé aux railleurs de faire disparaître ces objets dans la poche de leur pantalon et de refaire la séance... les rieurs ont changé de côté.

C'est parce que des objections du même ordre ont été faites il y a deux ans à Miller, c'est parce qu'elles seront renouvelées et amplifiées peut-être bientôt, que je tiens à laisser le moins d'obscurité possible sur cette question capitale pour l'étude des faits psychiques.

Si les poupées fabriquées avec art et dissoutes de même expliquent certaines matérialisations dans l'esprit des incrédules, il leur est cependant impossible d'expliquer deux ordres de faits : 1° Les matérialisations produites quand le médium est hors du cabinet; 2° les matérialisations se formant et s'évanouissant entièrement hors du cabinet.

On a bien dit jadis que le médium avait des fils de fer pour projeter les formes à distance en se servant d'une de ses mains. Mais comme les dites mains ont été surveillées pendant une foule de séances, on sait maintenant que cette objection ne tient aucun compte de la réalité des faits.

De plus, les apparitions produites pendant que Miller est hors du cabinet sont plus floues et moins consistantes que celles produites quand il est en trance. Et cependant la lumière reste identique dans les deux cas. Il faudrait donc admettre que le médium possède deux genres de mousseline : un genre pour apparitions du premier groupe, et un genre pour apparitions du second groupe. Mais alors c'est bientôt une

voiture qu'il faudrait pour véhiculer tous ces accessoires!

Mais laissons la partie belle aux sceptiques, ignorons les séances de contrôle, ignorons les preuves d'identité données par des noms tout à fait inconnus du médium, et supposant l'impossible, étudions le cas où le médium et une matérialisation sortent en même temps du cabinet. C'est le phénomène si intéressant à mon point de vue produit par Angèle Marchand trois fois de suite, à trois séances, une fois à chaque séance.

Voici le détail de ce phénomène :

Le médium est entrancé dans le cabinet.

La matérialisation d'Angèle Marchand se montre à la gauche du cabinet, elle parle et elle pose la main sur la tête d'une personne de l'assistance, Mme de Val. Cette personne décrit à haute voix ses impressions et dit qu'elle sent la petite main chaude de la matérialisation. (Notez bien ce point.)

Alors Angèle Marchand annonce qu'elle va se montrer en même temps que le médium endormi. Elle rentre dans le cabinet une demi-seconde et ressort aussitôt tenant la main gauche du médium dans sa main droite à elle et continuant à parler pendant que le médium endormi et muet est nettement vu par tous les assistants.

Puis tout rentre dans le cabinet et la matérialisation ressort seule et continue à parler. Devant un fait aussi troublant, il n'y avait pour les sceptiques qu'une explication : le médium tient une poupée de la main gauche et il joue au guignol devant l'assemblée. A part la difficulté du montage de la poupée en restant lui-même habillé, cette objection ne peut se soutenir à cause d'un fait bien net, c'est la chaleur de la main de l'apparition. Déjà dans une séance précédente, Angèle Marchand s'était formée entièrement en dehors du cabinet et en plaçant sa main sur mon genou gauche, et j'ai pu suivre le phénomène dans tous ses détails avec la plus grande précision.

Or, il n'y avait pas de poupée dans ce fait et ce n'était pas la main du médium qui s'appuyait sur mon genou.

Eh bien! cette forme produite en dehors du cabinet est allée chercher le médium et nous l'a présenté en même temps qu'elle-même...

. . . . . .

Maintenant que je pense avoir réfuté les objections, rendons justice aux contradicteurs. Ceux qui élèvent des doutes et qui analysent les faits produits devant eux ne sont pas des ignorants ni des naïfs : ce sont des hommes de grande valeur, très sincères et qui, plus tard, seront aussi convaincus que Crookes, que Lombroso et que ses collègues d'Italie. Leurs observations sont donc des plus sérieuses et j'ai cherché la cause de ces objections.

Cette cause provient uniquement de l'état physique du médium.

Si le médium est « frais et dispos » les effluves astrales sortant de lui sont nettes et bien consistantes.

Si le médium ne se sent pas en sûreté, si des fluides contraires circulent, s'il est seulement fatigué par un trop grand nombre de séances que sa bonté l'em-

pêche de refuser, alors les matérialisations disposent de moins de matière constitutive, elles sont floues, mal formées, semblent des loques mal tenues, ne montrent que peu ou pas leur visage et les observateurs disent, avec raison, que cela ne répond pas à leur attente, quand ils ne voient qu'un petit nombre de séances.

Mais souvenons-nous que tous les expérimentateurs ont passé par là. On se fait des objections dont on s'amuse beaucoup plus tard, mais le cerveau humain est ainsi fait. Il ne veut pas avoir la sensation de perdre le contact rationnel des choses et il préfère voir dans un brave homme honnête et simple, un ventriloque comme il n'y en aurait pas deux au monde, un intellectuel et un psychologue d'une force inouïe pour lire dans le cerveau des assistants les noms des disparus, enfin un prestidigitateur auprès duquel Robert Houdin aurait été un enfant...

Il est bien plus simple en somme de voir la vérité. Miller travaille pour la cause, en dehors de toute préoccupation matérielle. Il donne gratuitement son temps et un peu de sa vie à tous, il se fatigue surhumainement pour la propagande d'idées qui lui sont chères. C'est un honnête garçon, un des meilleurs, si non le meilleur de tous les médiums parus à Paris jusqu'à ce jour.

Plus tard, il faudra surveiller non pas le médium mais d'autres assistants que ceux qui ont suivi les séances jusqu'à ce jour.

Nos amis spirites connaissent le coup des apports de fausses barbes et de mousseline faits par un envoyé

des congrégations lorsqu'un médium devient trop dangereux. C'est de ce côté qu'il faudra veiller, car les invisibles qui assistent Miller se chargeront de veiller sur ses propres séances.

PAPUS.

L'expérience ne prouve aucun savoir. Un fait d'expérience n'est pas une connaissance.

L'expérience sert à vérifier ce que l'on a deviné ; elle supprime des recherches inutiles et fait gagner du temps, mais toute véritable connaissance acquise à l'aide de l'expérience peut être obtenue sans celle-ci.

FABRE D'OLIVET.

CONGRÈS SPIRITUALISTE 1908

Phénomènes observés dans le dédoublement du corps humain

Par H. Durville.

La méthode expérimentale employée pour les recherches psychiques n'a pas donné tous les résultats que les chercheurs attendaient ; dans tous les cas, depuis cinquante ans, ces résultats sont à peu près stationnaires.

Cela tient évidemment à ce que les expérimentateurs emploient toujours des médiums qu'ils ne peuvent pas diriger.

Presque tous les phénomènes qu'ils obtiennent sont vrais, indiscutables même, si on les considère exclusivement au point de vue phénoménal ; mais sont-ils tous dus à l'action d'entités de l'au-delà ? Certainement non ; car il est évident pour tout observateur attentif qu'un très grand nombre sont purement et simplement dus au dédoublement conscient ou inconscient du médium.

Ces derniers phénomènes sont alors l'effet de la force psychique de l'individu vivant.

Cette force peut être étudiée méthodiquement, en employant non pas des médiums que l'on ne peut pas diriger, mais des sujets sensitifs soumis à l'action du magnétisme.

On sait maintenant qu'au delà des états classiques du sommeil magnétique, le sujet s'extériorise et se dédouble. C'est ce que le colonel de Rochas a démontré il y a une quinzaine d'années.

Reprenant les expériences de dédoublement au point où le colonel de Rochas et moi-même les avons laissées à cette époque, j'ai constaté que le *double*, le *corps astral*, le *fantôme* du sujet emporte avec lui toutes les facultés physiques, intellectuelles et morales du sujet dédoublé.

C'est le fantôme qui perçoit les odeurs et les saveurs, quand les sens physiques du sujet ne perçoivent absolument rien. C'est le fantôme qui voit, qui entend, qui éprouve les impressions de contact, lorsque le physique du sujet ne voit rien, n'entend rien et ne perçoit aucune impression tactile.

Le fantôme revêt une forme visible — celle du sujet — parfaitement visible pour les personnes sensitives, imparfaitement visible pour les demi-sensitifs.

Tous les assistants qui ne le voient pas, peuvent avoir conscience de sa présence par des impressions particulières.

Il agit physiquement sur la matière dite inanimée, et l'un des phénomènes les plus remarquables visible

pour tous, c'est *l'illumination* des écrans phosphorescents qui servent à constater la présence des rayons N.

Il peut produire des bruits divers, et plus particulièrement des coups frappés. Il est pondérable, c'est-à-dire que, dans une certaine mesure, on peut le peser ; dans tous les cas, il exerce une *action pesante* sur la balance ; il peut même, sans aucun contact, déplacer des objets.

Voyons d'abord la *Pondérabilité du fantôme* :

Pour me rendre compte du phénomène, j'ai, sur une table de salon placée dans mon cabinet de travail, disposé une grosse balance. Les plateaux de cette balance étant équilibrés, on est instantanément averti de la moindre pression exercée sur l'un d'eux, par une sonnerie électrique dont le circuit se ferme sur un plateau dès qu'il monte ou descend de 3 millimètres environ. En disant « la moindre pression », je dois ajouter que la balance n'est pas un instrument de précision : l'équilibre étant établi, je règle le circuit de la pile de telle façon qu'il faut un poids de deux grammes déposé sur l'un des plateaux pour le fermer et mettre la sonnerie en activité.

Le premier résultat que j'ai obtenu, le fut avec le fantôme de Léontine, en présence de M. Dubois, le 5 mars 1908, à 5 heures et demie du soir. Nous sommes dans l'obscurité; M. Dubois est muni d'une lampe électrique qui lui permet de nous éclairer instantanément.

Je place le sujet à 1 m. 50 d'un angle de la table, confortablement assis dans un fauteuil. M. Dubois

se place à environ 1 mètre de la table, du côté opposé au sujet et au fantôme et je me place moi-même entre le sujet et M. Dubois, de telle façon qu'en étendant le bras droit je puisse toucher le bord de la table.

Je dédouble le sujet, et prie le fantôme d'aller vers la table et d'y manifester sa présence en frappant des coups.

Au bout de 2 à 3 minutes, nous entendons des petits bruits dans la table, comme si une personne frappait dessus avec les ongles, les doigts étant à demi fermés. Ces coups n'obéissent pas à notre volonté ; ils sont faibles, mais très distincts.

Je veux que le fantôme frappe plus fort pour être plus facilement entendu. Il frappe encore, mais à peine aussi fort que précédemment. Je le prie de se reposer et au bout de quelques instants, je lui ordonne de frapper sur la table, assez fort pour que l'on puisse entendre à une plus grande distance. Des coups sont immédiatement frappés comme la première fois.

M. Dubois propose que nous mettions tous les trois les mains sur la table. Pour lui donner satisfaction, j'approche de la table le fauteuil du sujet, de telle façon qu'en avançant le haut du corps, celui-ci puisse mettre ses mains sur l'angle de la table. Je me place à sa droite pour pouvoir facilement mettre ma main gauche sur son dos et ma droite sur ses mains, tout en restant en contact avec la table. M. Dubois se place à ma droite, et met ses deux mains sur la table vers l'angle opposé à celui que le sujet occupe.

Nous redemandons des coups frappés sur la table. Nous les obtenons bientôt à volonté, et assez fort

pour qu'on puisse les entendre à une distance de 6 à 8 mètres.

Je prie alors le fantôme de monter sur la table. Nous entendons de suite dans celle-ci des craquements singuliers, comme si une personne *lourde* et peu agile faisait des efforts considérables pour y parvenir. Des vibrations particulières se font sentir dans la masse de la table qui semble être tiraillée de tous côtés. Un peu de calme se produit, et le sujet nous dit que le fantôme est debout sur la table. Je prie celui-ci de monter sur la balance et d'y *peser de tout son poids*. M. Dubois et moi nous sentons des courants de fraîcheur s'établir du fantôme à nous-mêmes; et au bout de 15 à 20 secondes, la balance semble s'agiter dans tous les sens et un cliquetis des différentes pièces se fait entendre, comme si elle était agitée horizontalement ; puis, le silence se fait, et au bout de quelques secondes, la sonnerie entre en activité. M. Dubois allume immédiatement la lampe électrique et nous voyons les plateaux osciller légèrement pour reprendre leur équilibre ; les deux mains du sujet sont toujours placées sous ma main droite.

Satisfait de ce résultat, je réveille le sujet, qui se trouve dans d'excellentes dispositions physiques et morales.

Le 11 mars suivant, à 9 heures, en présence de Mlle Thérèse et de MM. Dubois et Haudricourt, je cherche à obtenir le même phénomène avec le fantôme de Mme Lambert. Nous sommes dans l'obscurité, et nous voulons que l'action se produise à distance ; nous nous plaçons pour cela comme à la dernière séance.

Je dédouble Mme Lambert, et, sans me le dire, M. Dubois dédouble Thérèse ; mais je ne peux rien obtenir du fantôme de mon sujet, car il est attiré vers celui de l'autre sujet. Je prie M. Dubois de faire cesser le dédoublement de Thérèse et de la ramener en état de somnambulisme. Il le fait ; et à partir de ce moment, le fantôme de Mme Lambert, qui n'est plus aussi dérangé, m'obéit. Je l'envoie à la table, en le priant de monter dessus. Des craquements et des bruits divers se font entendre dans la table, comme à la dernière séance. Ces bruits ne persistent pas, et le sujet déclare que le fantôme n'est pas assez fort pour monter sur la table.

J'avance alors le fauteuil du sujet, pour qu'il puisse mettre ses mains sur le bord de la table, je me place près de lui et procède comme à la dernière séance ; M. Haudricourt, placé à ma droite, met une main sur la table et M. Dubois reste au loin avec son sujet qu'il surveille. Je condense le fantôme à nouveau pour lui donner le plus de force possible, et je le prie de monter sur la table, puis sur l'un des plateaux de la balance. Au bout de 15 à 20 secondes, de nombreux craquements se font entendre dans la table et le sujet nous dit que le fantôme y est monté. Je le prie de monter sur la balance. De nouveaux bruits se font entendre dans la table et ensuite dans la balance, comme à la dernière séance. Les deux sujets disent voir le fantôme debout sur l'un des plateaux de la balance, et s'étonnent que la sonnerie

n'entre pas en activité. A ce moment, nous voyons tous plusieurs petites étincelles jaillir au point où le circuit de la pile se ferme, ce qui nous indique que l'équilibre des plateaux est dérangé. En allumant la lampe électrique, nous les voyons osciller pour reprendre leur équilibre. En voyant les étincelles, nous entendons les vibrations du marteau de la sonnerie, mais comme il est mal réglé, et que la pile n'est pas assez forte, son déplacement n'est pas assez grand pour qu'il frappe contre les parois de la cloche.

Nous ne pouvons recommencer l'expérience, car il est bientôt l'heure où doit se produire un phénomène attendu.

Une observation importante se place ici : Le sujet avait été fatigué par l'attraction involontaire exercée sur lui par le fantôme de Thérèse. Le dédoublement de celle-ci ayant cessé, l'attraction avait diminué, sans cesser complètement. Les deux sujets voyaient parfaitement, disaient-ils, que le fantôme qui opérait sur la table était distrait, et que son attention était dirigée vers Thérèse.

Troisième expérience, le 17 mars suivant, à 9 heures du soir. Témoins : Mlle Fernande Durville, M. Dubois, M. et Mme Delattre ; le sujet est Mme Lambert. La sonnerie est très bien réglée. Nous sommes dans l'*obscurité*, et nous allons agir en touchant la table, comme à la fin des séances précédentes.

Le sujet étant dédoublé, je prie le fantôme de vouloir bien frapper deux coups sur la table, et de monter ensuite sur la balance. A peine avais-je formulé ce désir que nous entendons tous deux coups légers,

mais bien distincts, comme s'ils étaient frappés avec le bout des doigts presque allongés ; et immédiate-après la sonnerie entre en activité. M. Dubois allume la lampe électrique et nous voyons les plateaux osciller pour reprendre leur équilibre.

Je prie le fantôme de se reposer pendant quelques instants et de vouloir bien ensuite peser sur la balance pour sonner, cesser l'effort et peser une seconde fois. Au bout de 10 à 12 secondes, la sonnerie entre en activité, cesse et sonne de nouveau, comme je l'avais demandé. Le sujet étant essoufflé, comme s'il avait fait lui-même un effort considérable, je prie le fantôme de se reposer. Après avoir magnétisé le sujet pendant 4 à 5 minutes pour recondenser le fantôme, je prie celui-ci de monter sur l'un des plateaux de la balance, et là, de s'agiter, de *peser de tout son poids*, à trois reprises différentes. A peine avais-je formulé ce désir, que la sonnerie entre en activité, s'arrête pour sonner une seconde fois, puis une troisième. M. Dubois allume de suite la lampe électrique, et à chaque fois que la sonnerie est en activité, nous voyons le déplacement des plateaux de la balance qui tendent à reprendre leur équilibre.

Une observation importante se place ici. — Le circuit de la pile se ferme sur l'un des plateaux de la balance par une feuille d'étain fixée en son milieu à un pied vertical, et les extrémités sont recourbées en forme de fer à cheval, l'une au-dessus du plateau, l'autre au-dessous. Comme je l'ai fait observer avant la séance, il faut un poids de 2 grammes déposé sur l'un des plateaux pour fermer le circuit de la pile. Si

on se sert d'un poids plus lourd, la feuille d'étain, qui est très flexible, s'éloigne sous l'action de la pesée et ne revient pas complètement à sa place ; il faut alors un poids plus lourd pour fermer à nouveau le circuit. Or, nous avons constaté, après la séance, que le déplacement de l'extrémité de la feuille d'étain sur laquelle le circuit s'est fermé était tel qu'il fallait maintenant un poids de 10 grammes pour le fermer. Comme la feuille d'étain, malgré sa grande flexibilité, présente encore de l'élasticité qui la fait agir un peu comme un ressort, j'estime qu'il a fallu un poids de 25 à 30 grammes, qui représenterait le poids du fantôme, pour obtenir ce déplacement.

Quatrième expérience. — Seul avec Mme Lambert, j'essaie d'obtenir le même phénomène, le sujet et moi-même étant placés à environ 1 mètre de la table. — Je n'obtiens rien. J'approche alors le fauteuil du sujet pour que moi, placé devant elle, je puisse la toucher et toucher la table. — J'entends des craquements dans celle-ci et quelques cliquetis des différentes pièces de la balance mais la sonnerie n'entre pas en activité. Le sujet dit que le fantôme n'a pas assez de force. Je magnétise pour le condenser et redemande la pesée sur la balance qui ne se produit encore pas. J'approche alors le fauteuil du sujet, de telle façon que celui-ci puisse mettre ses mains sur la table. Je me place près de lui vers sa droite, pour pouvoir, en le touchant de ma main gauche dans la région dorsale, placer ma main droite en contact avec la table et avec les deux siennes. Je prie le fantôme de monter sur la balance. Il semble que des efforts formidables sont faits sur la

table qui craque de toutes parts, et aussi sur la balance, dont toutes les pièces semblent frapper les unes contre les autres. Malgré ces efforts très évidents, ce n'est qu'au bout d'un temps que j'évalue à 8 ou 10 minutes que ces bruits cessent et que la sonnerie entre en activité. Elle sonne à trois reprises différentes séparées par des intervalles de 10 à 15 secondes. Je prie le fantôme de se reposer pendant quelques instants et de sonner encore deux fois. Il sonne deux fois. Je le prie de sonner encore deux fois. A peine avais-je formulé ce désir que la sonnerie retentit longuement une fois, puis une seconde et une troisième fois. Cette troisième action se prolonge bien après l'instant où j'ai prié le fantôme de cesser toute action.

Le sujet est agité, tiraillé, secoué, et dans un état d'extrême fatigue. Le fantôme revient près de lui. Je calme le sujet et le réveille très lentement. Il est dans d'excellentes dispositions physiques et morales.

Déplacements d'objets. — Les déplacements de la table sous les mains du médium et de plusieurs assistants à une séance d'expérience, sont fréquents ; mais on peut toujours invoquer l'action des mouvements inconscients des uns et des autres. Il n'en est pas ainsi lorsque le phénomène se produit sans autre contact que celui du fantôme. Je ne dirai rien des déplacements de la table obtenus sous nos mains, ne tenant compte ici que des déplacements sans contact.

A une séance avec Léontine, après des craquements et bruits divers, une porte entr'ouverte de la partie inférieure de ma bibliothèque a été poussée de 7 à 8 centimètres. Le sujet était à 1 m. 80 de cette porte, et le

témoin qui en était le plus près en était à 1 mètre environ.

Double déplacement d'une table. — Pour bien comprendre le phénomène, il est nécessaire que j'entre dans quelques détails.

Je cherchais d'abord à obtenir avec Mme Lambert le déplacement de la table sans contact, et la séance devait se terminer ensuite par la visite du fantôme d'un autre sujet tranquillement endormi dans son lit. Trois témoins sont présents : Mme Prothais, MM. Haudricourt et Dubois. Nous sommes éclairés à la lumière rouge des photographes.

Nous attendons la visite du fantôme de Thérèse, qui doit venir à 10 heures.

Les témoins sont prévenus de cette visite, mais Mme Lambert l'ignore complètement.

Je place le sujet comme d'habitude au fond de mon cabinet et dispose à sa gauche un fauteuil pour son fantôme. Une petite table en bois blanc est placée de telle façon que le sujet et les témoins ne puissent pas la toucher sans se déplacer. L'emplacement de deux des pieds est marqué à la craie sur le parquet.

Je dédouble le sujet et prie le fantôme de s'approcher de la table, d'y frapper des coups ou de la déplacer.

Le fantôme ne se condense que très lentement. Vers 9 heures trois quarts, le sujet s'inquiète de voir vers la fenêtre une colonne flottante légèrement lumineuse. Je la rassure, et prie le fantôme de faire tout son possible pour nous donner quelques phénomènes à la table. Le sujet est nerveux et son inquiétude grandit.

Malgré cela, nous entendons plusieurs fois des petits coups frappés dans la table.

A 10 h. 5, le sujet se jette en arrière et pousse un cri d'épouvante, en déclarant qu'un fantôme vient de venir, qu'il est vers la fenêtre, près de mon bureau.

Je cherche à la rassurer en lui disant que ce fantôme est attendu et qu'il n'a aucune mauvaise intention à son égard. Mais, comme aux deux apparitions précédentes, saisie de frayeur, elle est agitée par de violents mouvements nerveux. A un moment donné, elle se lève brusquement et veut se précipiter en avant, en s'écriant que son fantôme est violemment attiré vers l'autre. Je la retiens en m'arcboutant contre elle. Au moment où cette attraction se produit, on entend la table glisser sur le parquet. L'attraction cesse au bout de quelques instants et le sujet tombe lourdement sur le fauteuil, les jambes croisées l'une sur l'autre et très fortement contracturées. A ce moment, on entend encore la table glisser sur le parquet.

Je cherche à faire cesser la contracture des jambes, et n'y parviens qu'à grand'peine. Je calme le sujet le plus possible et le dispose au réveil. Nous regardons l'emplacement de la table : *un bout s'est éloigné de 1 centimètre de la place occupée par le fantôme avant l'apparition ; l'autre bout s'est, au contraire, approché de 3 centimètres et demi.*

Je réveille le sujet, qui est très fatigué, pour le rendormir ensuite. Réendormi, je le prie de nous dire quel est le fantôme qui vient de venir. — « C'est Thérèse, me répond-elle nerveusement ; mais, ne m'en parlez pas, ça me fait peur. »

Je lui demande ensuite comment il se fait que c'est au moment où elle a été le plus agitée que la table s'est déplacée. Elle me répond que son fantôme se trouvait devant la table, et que c'est en étant brusquement attirée vers l'autre fantôme, qu'il a poussé devant lui un bout de la table en faisant des efforts pour passer à travers ; et que c'est en revenant non moins brusquement à sa place, qu'il a poussé l'autre bout en repassant à travers.

Dernière observation.—Je suis seul avec Mme Lambert. Nous sommes faiblement éclairés à la lumière bleue. Le sujet et la table sont disposés comme pour la séance précédente. Je dédouble le sujet et envoie le fantôme à la table, en le priant de faire tous ses efforts pour la tirer vers nous.

Au bout de 8 à 10 minutes, des bruits légers, comme des froissements, se font entendre dans la table placée à plus de 1 mètre de nous, et le sujet me dit que les deux mains du fantôme sont placées sous la table, qu'il la tire et qu'elle se déplace : « Ça glisse comme sur un velours », ajoute-elle.

A ce moment, les mains du sujet, que je tenais dans les miennes, se crispent et ont l'air de faire des efforts considérables.

Les crispations cessent, et la figure du sujet se couvre de sueur, comme à la suite d'un violent effort. Je regarde l'emplacement des pieds de la table, et constate que celui qui se trouvait le plus rapproché de nous s'en est approché de 3 centimètres et demi ; l'autre a seulement avancé d'un demi-centimètre.

H. DURVILLE.

BIBLIOTHÈQUE DES DÉLÉGUÉS ET DES LOGES

—

Comment est constitué l'être humain	0 fr.	25
La Science des Mages (PAPUS)	1	50
Un abonnement au *Voile d'Isis*	3	»
Lettres Magiques (SÉDIR)	1	50
Trad. cabalistique (SAINT-YVES)	1	»
Un abonnement à *l'Initiation*	12	»
Traité élémentaire Science Occulte	6	»
Mission des Juifs (SAINT-YVES)	20	»
Plantes Magiques (SÉDIR)	2	»
Éléments d'hébreu (SÉDIR)	1	»
Traité de Magie Pratique (PAPUS)	12	»
Miroirs Magiques (SÉDIR)	1	50
Dogme et Rituel (ÉLIPHAS)	18	»
Amphithéâtre édit. M. Haven (KUNRATH)	10	»
Formulaire de Magie (PIOBB)	3	»
Seuil du Mystère (GUAITA)	6	»
Magie et Hypnose (PAPUS)	8	»
Magie (Études Martinistes) (BOURGEAT)	2	»
Claude de Saint-Martin (PAPUS)	4	»
Martines de Pasquably	2	»
Maritesisme et Maçonnerie	1	»
Tableau Naturel (CLAUDE DE SAINT-MARTIN)	6	»
L'Homme de Désir	6	»
Ecce Homo	1	50
JACOB BŒHM (SÉDIR)	1	»
Tempéraments et Culture Psychique	1	»
Église Intérieure (LAPOUKHINE)	4	»
Choix de Pensées (GICHTEL)	1	50

Tout Universel (JACOB)	3	»
Abonnement Revue *Hiram*	3	»
La Cabbale (PAPUS)	8	»
Clef des Grands Mystères (EL LEVI)	12	»
Clef de la Magie Noire (GUAITA)	16 fr. à 30	»
Vers Dorés Pythagore (FAB. D'OLIVET)	7 fr. à 10	»
Langue Hébraïque	25	»
Premiers éléments Langue Sanscrite (PAPUS)	1	»
Fakirisme Indou (SÉDIR)	1	50
Le Bouddhisme (LAFONT)	4	»
INITIATION (*Sédir*)		
D. Fac. Psychiques		
Vos Forces (MULFORD), 2 vol.	6	»
Magnét. Pers. (DURVILLE)	10	»
Teosophia Practica (GICHTEL)	7	»
Psychométrie (PHANEG)		

Origines réelles de la Franc-Maçonnerie

L'IRRÉGULARITÉ DU GRAND-ORIENT DE FRANCE

(*Conférence du F.·. Teder*, 33e, *donnée le* 24 *mai en la Loge mixte « Le Droit Humain n° 1 », et, le* 9 *juin* 1908, *dans une Ten .·. blanche du Convent maçonnique spiritualiste de Paris.*)

(Suite.)

Mais il faut croire que la politique de certains Machiavels a dû avoir besoin, à un moment donné, de transformer Derwentwater en fondateur à Paris d'une Loge moderne anglaise, en délégué de la Grande Loge d'Angleterre où il ne comptait que des ennemis, et enfin en premier Grand Maître de la Maçonnerie anglo-française. Ces mensonges historiques sont autant d'articles de foi qui sont encore imposés aujourd'hui aux Maçons par les professeurs d'histoire du Grand-Orient ; car, si celui-ci autorise ses membres à douter de la parole de l'Evangile, il ne permet pas qu'on doute de la parole des savants qu'il emploie. Ces savants sont des papes infaillibles ayant le droit d'enchaîner la pensée des gêneurs et d'exploiter, à la manière du P. Loriquet, la crédulité des naïfs.

La vérité, mes F.·. et mes S.·., la vérité est celle-ci : La première Loge française au Rite moderne anglais a été fondée à Paris, le 3 avril 1732, par le duc de Richmond et d'Aubigny, dans l'Hôtel de Bussy, rue de Bussy, où résidait sa grand'mère, Louise Penhoët, dite duchesse de Portsmouth, ancienne femme de police au service de Louis XIV, ancienne maîtresse de Charles II, et qui s'était vendue, en 1717, au duc Philippe d'Orléans, Régent de France.

On n'avait jamais dit cela : je l'ai insinué dans l'*Initiation* et je le déclare bien haut aujourd'hui, prenant mon autorité, au sujet de la constitution de cette Loge, dans les Registres mêmes de la Grande Loge d'Angleterre — de cette Grande Loge dont le duc de Richmond, vous m'entendez bien, avait été le Grand-Maître en 1724.

La Loge Saint-Thomas n° 90, dont la fondation a été attribuée faussement à Derwentwater, ne fut jamais autre chose que la Loge de Bussy n° 90. Détail typique : son Vénérable, en 1761, était un certain Chaillou de Jonville, lequel signa la fameuse patente du célèbre Morin, si connu par les équipées qui ont abouti à la Maçonnerie de Charleston et à la fausse Charte de Frédéric II.

J'ajoute ceci : le 12 août 1735, le duc de Richemond fonda dans son propre château, à Aubigny, petit village qui fait aujourd'hui partie de l'arrondissement de Saint-Pol, dans le Pas-de-Calais, une Loge qui porta le n° 133, et, en 1737, étant obligé de retourner en Angleterre dans l'intérêt de sa politique, il initia aux trois degrés un arrière-petit-fils de la

Montespan, appelé duc d'Antin ; celui-ci, quinze jours après, fut bombardé Grand Maître de la Maçonnerie française.

Ouvrez l'Annuaire du Grand-Orient de 1908 : vous y verrez encore le duc d'Antin porté comme 3e Grand Maître en France.

Arrêtons-nous un moment ici et recourons aux lumières d'un auteur maçonnique très distingué, mais qui, malheureusement, n'a pas toujours vérifié l'exactitude des matériaux qu'il a eus sous les yeux. Il s'agit du F.·. Rebold et de son *Histoire des Trois Grandes Loges :*

« Lord Derwentwater, dit-il, qui avait, en 1725, reçu de la Grande Loge de Londres de pleins pouvoirs pour constituer des Loges en France, fut, en 1735, investi par la même Grande Loge des fonctions de Grand Maître provincial ; et lorsqu'il quitta la France pour retourner en Angleterre, où quelques temps après il périt victime de son attachement aux Stuarts, il transféra les pleins pouvoirs qu'il possédait à son ami lord Harnouester, qu'il chargea de le représenter pendant son absence en qualité de Grand Maître provincial. »

D'autres auteurs, avant et après Rebold, disent de leur côté :

« En 1736, quatre Loges existaient à Paris ; le 24 décembre, ces quatre Loges se réunirent et élirent pour leur Grand Maître mylord comte d'Harnouester, qui succéda ainsi au lord Derwentwater, que les frères avaient choisi à l'époque de l'introduction de la Franche-Maçonnerie à Paris. Le chevalier écossais

Ramsay remplissait les fonctions d'orateur dans cette Assemblée d'élection. »

J'ai honte de le dire, mes FF.·. et mes SS.·., tout cela est de la fabrication pure, tout cela est du mensonge, rien que du mensonge. Je vous répète que jamais le lord Derwentwater, dont la tête était mise à prix par le Gouvernement anglais depuis le 16 décembre 1716, n'a reçu un seul pouvoir de la Grande Loge de Londres au service de ce Gouvernement. Jamais — et les Registres de la Grande Loge de Londres le prouvent sans réplique possible — jamais Derwentwater n'a été investi par elle des fonctions de Grand Maître provincial en France, où, d'ailleurs, il n'existait pas encore de Grande Loge provinciale anglo-française. Et ce n'est ni en 1735, ni en 1736, ni en 1737 que Derwentwater quitta la France pour retourner en Angleterre : ce fut à la fin de 1745, sept mois après la bataille de Fontenoi, à laquelle il avait pris part contre les Anglais.

Soyons plus précis.

Il quitta la France sur le bateau *l'Espérance*, se rendant au secours du prince Charles-Edouard Stuart, alors en Ecosse. Ce bateau fut pris le 21 novembre 1745 par le *Sherness*, sloop de guerre anglais. Les prisonniers, ont écrit nos historiens, étaient des officiers français. Or, j'ai eu sous les yeux la liste officielle de ces prisonniers. La voici : Robert Cameron, capitaine au régiment de Rooth ; Thomas Nairn, fils du lord Nairn et lieutenant en premier au régiment Royal Ecossais ; Samuel Cameron, lieutenant en second au même régiment ; Alexandre Mac-Donald, capitaine

au même régiment ; Charles Radcliffe, comte de Derwentwater, capitaine au régiment de Dillon ; Radcliffe fils, 20 ans, capitaine au même régiment ; Clément Mac-Dermot, écuyer attaché au service du lord Derwentwater, etc., et des troupes sous les ordres de ces officiers, dont les noms indiquent assez l'origine.

Les pièces du procès du lord Derwentwater existent encore à Londres, où je les ai consultées, et où elles sont très fidèlement rapportées dans les *Howell's State Trials*. Ce lord reconnut avoir été condamné à mort pour trahison en 1716, et il avoua avoir été souvent à Rome, à la Cour du Prétendant Jacques III, lequel était pensionné par la France, la Papauté et l'Espagne.

Ce fut la sentence de 1716 qui fut appliquée.

Devant la hache de la dynastie protestante anglaise, le lord Derwentwater fit le signe de la croix, et, racontent des témoins oculaires, il étala bien en vue un collier et un large ruban noir dont il était décoré.

Quant à son fils, Jacques Barthélemy, il parvint non sans peine à s'échapper et il revint en France, à Vincennes, où la famille de son père tenait résidence ; plus tard, on l'a vu général français. Il s'appelait alors le comte de Newbourg et il mourut en 1788.

Je répète donc que le lord Derwentwater, ne s'étant rendu en Angleterre qu'en novembre 1745, et non en 1735 ou 1736, il n'a pas pu passer, ni n'aurait eu aucune raison de passer à un successeur, à cette dernière date, des pouvoirs que lui, Derwentwater, n'avait d'ailleurs aucunement reçus de la Grande

Loge de Londres gouvernée par la dynastie protestante anglaise.

Mais de quel successeur s'agit-il ? Il s'agit, dit-on, d'un lord Harnouester, au sujet duquel le F.·. Rebold, qui a cru bonnement tous les auteurs maçonniques qu'il n'a fait que recopier, rapporte ce qui suit :

« En 1737, lord Harnouester, le second Grand Maître provincial de France, voulant retourner en Angleterre, demanda avant son départ, à être remplacé, et manifesta le désir de l'être par un Français. Le duc d'Antin, Maçon zélé, lui succéda au mois de juin 1738 »...

Je dois vous dire ici, mes FF.·. et mes SS.·., que, dans la Grande-Bretagne comme en France, il existe depuis des temps anciens des Annuaires de la Noblesse. Un lord, dans la Grande-Bretagne, est un personnage qu'on ne saurait cacher comme on cache une aiguille dans une botte de foin. Son nom, ses titres et sa biographie sont portés dans un Livre qu'on appelle *Peerage* — ou livre de la Pairie.

Eh bien, j'ai tourné et retourné, en les épluchant ligne par ligne, mot par mot, tous les Peerages anglais, écossais et irlandais, ainsi que les Listes des lords créés en France par les divers prétendants, et nulle part je n'ai pu rencontrer ni le titre ni le nom d'un lord Harnouester quelconque, soit parmi les titres éteints, soit parmi les titres dormants, soit parmi les titres vivants. Le nom même d'Harnouester est inconnu dans la Géographie des plus petits hameaux et dans les dictionnaires biographiques des plus modestes artisans des trois royaumes.

Pour être mieux assuré de ce fait indéniable, je me suis adressé aux journaux anglais qui, comme le *Times*, le *Daily Telegraph*, le *Daily News*, etc., ont des bureaux d'informations au service du public et les meilleurs moyens de contrôle: de toutes parts, la réponse qui m'est parvenue a été la même : Harnouester, lord Harnouester, *inconnu*.

J'en ai donc conclu et je conclus encore que le lord Harnouester, porté comme 2e Grand Maître dans les Calendriers et Annuaires du Grand-Orient, n'a jamais existé, et j'ajoute que, si l'on a jugé indispensable de faire naître quand même un homme qui n'a jamais vu le jour, c'est qu'on voulait tromper les Maçons, car, en somme, ce sont bien des Maçons, n'est-ce pas, que l'on a toujours été censé instruire dans les Loges du Grand-Orient ?

Mais quel est donc le Maçon qui, écrivant sur la Maçonnerie en France, a donné l'essor aux impostures que je relève ? Quel est donc le Maçon qui, le premier, a imaginé cette fable abracadabrante des quatre fameuses Loges parisiennes se réunissant, en 1736, pour élire le Grand Maître Harnouester, sous l'œil paternel du chevalier écossais de Ramsay ?

Je suis désolé d'être contraint de répondre à ces questions, mais l'amour du vrai m'impose le devoir de ne rien vous dissimuler.

C'est l'astronome Jérôme Lalande, mes FF.·. et mes SS.·., qui est l'auteur de cette fable rééditée comme histoire authentique par tous les historiens maçonniques français ; c'est Jérôme Lalande qui, en 1773, a découvert tout cela et l'a enregistré dans

l'*Encyclopédie* d'Yverdon, juste au moment où Clément XIV abolissait l'Ordre des Jésuites et où naissait le Grand-Orient de France, juste au moment où ce Pape célèbre, traitant Charles-Edouard Stuart d'aventurier, refusait de le voir, et, par contre, recevait à Rome le F.·. duc de Cumberland, auquel l'Histoire profane anglaise donnait déjà le surnom de « boucher des Catholiques d'Ecosse ».

Quel crédit peut-on accorder à Lalande? Il figure en bonne place dans le *Dictionnaire des Athées* de Sylvain Maréchal, il écrivit des articles de journaux en faveur de l'Athéisme, et c'est lui qui, plus tard, lors du couronnement de Napoléon Bonaparte, fit, à la tête de l'Institut, un discours au Pape Pie VII, sur les avantages et le bonheur qu'avait produits la religion chrétienne dans le monde.

Qu'on cache, au milieu d'autres choses, l'origine de la Maçonnerie française à des Profanes, soit! Mais qu'on la cache aux Maçons, cela ne saurait être permis qu'à la condition de prouver que ces hommes, à qui l'on promet la lumière, qui veulent savoir d'où ils viennent et où ils vont, ne sont bons qu'à être entourés de ténèbres, et qu'à servir d'instruments inconscients et aveugles à une puissance occulte qu'ils doivent ignorer.

Comme cette condition n'a jamais été remplie, comme les Maçons, quels qu'ils soient, ont tous un droit égal à la vérité, je répète donc bien haut que la première Loge française au *Rite anglais* de 1717 n'a été constituée que le 3 avril 1732, rue de Bussy, dans l'hôtel de la duchesse de Portsmouth ; que cette Loge

fondée par le duc de Richmond, porte le n° 90 sur les Registres de la Grande Loge d'Angleterre; et que les journaux anglais, en 1734 et 1735, ont fait connaître plusieurs de ses membres, parmi lesquels je puis vous citer Montesquieu, mais parmi lesquels aussi on n'a jamais vu ni un Derwentwater, ni un Harnouester...

Je répète également que le même duc de Richmond, ancien Grand Maître anglais, fonda, le 12 août 1735, une autre Loge dans son château d'Aubigny, et que là, en 1737, à la veille de quitter la France, il conféra en bloc les trois grades symboliques au duc d'Antin qui; comme je le disais tout à l'heure, devint Grand Maître quinze jours après, et dont le F.·. Bésuchet, officier du Grand Orient, ignorait prudemment la biographie en 1829.

En faisant naître la Maçonnerie anglo-française en 1725 sous le maillet de Derwentwater et les auspices de la Grande Loge de Londres, le F.·. Lalande, membre du Grand-Orient de France en 1773, époque où il écrivit ses fables maçonniques, a simplement affublé celui-ci d'un faux nez.

J'en sais bien la raison; mais je la garde, en vous disant qu'un peu de méditation suffira pour vous la faire découvrir, surtout si vous prenez attention au traité d'union de 1799.

Il résulte de tout ce que viens de dire que l'origine de la Maçonnerie française n'étant pas connue des classiques du Grand-Orient, celui-ci ne peut, sans se faire moquer de lui, parler de *régularité* ou d'*irrégularité* en matière maçonnique.

Car enfin, si nous ajoutions foi à la fable du Grand Orient de 1773, où sont les documents par lesquels, en 1736, les quatre Loges parisiennes qui, selon Lalande, auraient formé une Grande Loge à Paris, ont pu se croire autorisées à faire ce qu'on prétend qu'elles firent ? — Nulle part.

Si ces Loges existaient vraiment, où sont les pouvoirs qu'elles ont dû conférer aux quelques personnes qui ont agi en leur nom ? — Nulle part.

Que sont devenues ces quatre Loges après la formation de la Grande Loge ? — On n'en sait rien. La seule chose certaine, c'est que la Loge Saint-Thomas ne fut pas une autre Loge que celle qui, sous le n° 90, fut fondée par le duc de Richmond, et qu'elle existait encore en 1761.

Où est la preuve que la Grande Loge anglo-française de Paris a été réellement l'œuvre de ces quatre Loges demeurées inconnues, à l'exception de celle du duc de Richmond ? — Nulle part.

Où est le procès-verbal d'organisation de la Grande Loge en 1736 ? — Nulle part.

Où sont, dans les Archives maçonniques de France et de Navarre, les pièces authentiques relatives à l'origine de la Maçonnerie moderne française ? — Nulle part.

Ici encore, tout est nébuleux, peut-être parce que Lalande était un astronome.

C'est la reprise pure et simple de la mystification des quatre Loges londoniennes réunies en février 1717, après le traité de la Triple Alliance, pour former une Grande Loge d'Angleterre et nommer un Grand Maître.

Mais, en France, le Lalande de 1773 surenchérit : il prétend que le lord Derwentwater, l'ennemi de cette Grande Loge, a reçu d'elle le pouvoir de fonder en 1725 à Paris une Loge qui n'y a été établie qu'en 1732 par le duc de Richmond, seul vrai délégué du régime *nouveau* anglais de 1717 ; il donne à Derwentwater la qualification de Grand Maître, alors qu'en 1736 il n'y avait pas de Grande Loge française au Rite *moderne* anglais ; et il affirme sans rire qu'en 1736 un lord Harnouester qui n'a jamais existé a succédé à ce Derwentwater !

En vérité, je me demande où le Grand-Orient, si à cheval aujourd'hui sur les principes, peut trouver quelque chose de régulier dans toutes ces impostures grossières, à moins qu'il n'existe pour lui un Dogme spécial établissant la régularité de la Maçonnerie moderne française sur le même pied que la régularité papale, grâce à des Lettres Patentes venues du Très-Haut, auquel le Grand-Orient ne croit pas.

Si l'on exige d'un homme un acte de l'état civil pour prouver la régularité de sa naissance, si l'on exige d'un Maçon un diplôme pour prouver la régularité de son initiation, il me semble que tous les Maçons ont individuellement le droit d'exiger les actes de naissance, non pas seulement du Grand-Orient, mais encore de toute la Maçonnerie *moderne* anglaise, française ou autre. Si, pour nous répondre, on se contente de remplacer ces actes, qui n'existent pas, qui n'ont jamais existé, par des sottises, des fables, des mensonges, dans le genre de ceux dont je viens de vous présenter quelques échantillons, je dis

qu'on se moque simplement des Maçons et qu'à la place de la lumière qu'on leur annonce, c'est le chaos le plus ténébreux qu'on leur fournit.

Avant 1717, une Maçonnerie *ancienne*, ainsi que je l'ai dit, a sûrement existé en France, et elle a dû s'accommoder avec la Maçonnerie *ancienne* anglo-écossaise, introduite chez nous par les Stuarts et leurs partisans en 1688-90. A cette Maçonnerie-là ont dû appartenir tous les Irlandais, Ecossais ou Anglais illustres qui, défenseurs ardents de l'ancienne dynastie, ont trouvé la mort en 1708, 1715 et 1745-46, soit sur les champs de bataille de la Grande-Bretagne, soit sous la hache des rois protestants, protecteurs de la Maçonnerie nouvelle; ou qui, exilés, sont allés peupler l'Amérique.

Il est donc évident que si la Maçonnerie *ancienne* anglaise a pu, à bon droit, considérer comme *irrégulier* le Régime *moderne* anglais de 1717, nous pouvons dire que les Loges fondées en France par le duc de Richmond, *régulières* aux yeux de la Grande Loge *irrégulière* de Londres, ont été absolument *irrégulières* au point de vue de l'ancienne Maçonnerie franco-écossaise.

C'est bien pour cela que le F.·. Lalande, officier du Grand-Orient, a voulu laisser croire que la Maçonnerie *moderne* française procédait des Ecossais de la suite du Prétendant Jacques III, et a caché tout à la fois la fondation de la première Loge *moderne* anglo-française par le duc de Richmond, et l'initiation, dans la Loge *moderne* anglo-française d'Aubigny, du duc d'Antin, élu Grand Maître en 1737.

***

Si nous nous arrêtons maintenant à la naissance du Grand-Orient, nous voyons bien pis: nous nous trouvons en présence d'un enfant bâtard, issu de parents eux-mêmes bâtards. Je sais bien que rien ne réussit comme le succès et que le succès, comme dit Guignol, est un excellent dégraisseur; mais les grands succès, en dépit de leur dégraissage, sont insuffisants pour effacer l'irrégularité d'une naissance. Guillaume le Conquérant a pu être roi, il n'en est pas moins resté un bâtard et un usurpateur — tout comme Napoléon III, auquel le Grand-Orient doit tant.

Expliquons-nous.

Il y a tout lieu de croire qu'un centre invisible a existé vers lequel convergeaient les Loges pratiquant le Régime *ancien* franco-écossais; autrement, on ne pourrait s'expliquer cette continuelle propagation des Rites écossais constatée en France durant la période qui précéda l'expédition de Charles-Edouard Stuart en Angleterre. Il est certain aussi que les Maîtres écossais étaient reçus dans les Loges du Régime *nouveau* anglo-français introduit par le duc de Richmond. Toujours est-il qu'avec le duc d'Antin, initié par Richmond au Régime *nouveau* anglais, naît une Grande Loge affectant l'indépendance vis-à-vis de la Grande Loge de Londres et consistant seulement en Vénérables parisiens, ceux de province n'y étant pas représentés.

Ici, je ferai observer que les réunions des Maçons du Régime *nouveau* anglo-français furent toujours tolérées par la police parisienne, tandis que je pourrais prouver qu'en 1737 le ministre Fleury, sachant ce que les Stuarts préparaient, mais voulant respecter le traité de 1717, déclarait, au nom de Louis XV, que les assemblées des Maçons *franco-écossais* lui déplaisaient. En fait, en 1744-45, à l'heure où le Régime *nouveau* anglais fondait à la Cour la Loge de la Chambre du Roi, à l'heure même où le gouvernement français faisait semblant d'entrer dans les vues du Prétendant Jacques III, ce sont bien les Maçons *franco-écossais* qui furent tracassés par la police de Paris — ce qui explique assez bien cette phrase contenue dans une lettre que Charles-Edouard écrivait à son père, le 4 août 1745 : « La Cour de France doit nécessairement à présent ôter son masque ou se couvrir d'une honte éternelle. »

Le 9 décembre 1743, le duc d'Antin meurt ; le 11 du même mois, la Grande Loge, composée des Vénérables de 16 Loges parisiennes, procède à l'élection de son successeur et choisit pour Grand Maître perpétuel le comte de Clermont, lequel se trouvait à l'armée, et qui, par conséquent, ne fut pas là pour donner son avis sur les *Ordonnances générales* décidées le même jour par la Grande Loge, se constituant d'elle-même en Grande Loge provinciale *anglaise* de France, afin de plaire sans doute à la Grande Loge de Londres.

Il faut croire que, pendant que les Stuarts se croyaient soutenus par le gouvernement français

dans leurs projets de descente en Angleterre, le roi Louis XV ne perdait pas de vue les stipulations du traité du 4 janvier 1717 avec la dynastie protestante anglaise, car les 19 premiers articles des *Ordonnances générales* de la Grande Loge *anglaise* de France ne sont qu'un pastiche des Constitutions anglaises d'Anderson de 1723-1738 ; le vingtième et dernier article est ainsi conçu :

« Ayant appris depuis peu que quelques Frères se présentent sous le titre de Maîtres écossais, et revendiquent, dans certaines Loges, des droits et des privilèges dont il n'existe aucune trace dans les Archives et usages de toutes les Loges établies sur la surface du globe, la Grande Loge décide que, afin de maintenir l'union et l'harmonie qui doivent régner entre tous ces Maîtres écossais, à moins qu'ils ne soient officiers de la Grande Loge ou de toute autre Loge particulière, doivent être considérés par les Frères à l'égal des autres Apprentis ou Compagnons, dont ils devront porter le costume sans aucun signe de distinction. »

Les 16 Vénérables composant la Grande Loge *anglaise* de France font vraiment sourire, quand ils osent parler, en 1743, des Archives et usages de toutes les Loges établies sur la surface du globe. Mais ce qu'ils disent relativement aux Maîtres écossais indique clairement que j'avais raison d'assurer, tout à l'heure, que les Maçons du Régime *ancien* écossais avaient accès dans les Loges du régime nouveau anglo-français.

Ce qui a son importance, c'est que la formation de la Grande Loge *anglaise* de France et la teneur même

de ses *Ordonnances générales* nous révèlent le secret de l'attitude louche manifestée par Louis XV durant toute la campagne de Charles Stuart en Angleterre.

La lumière se fait plus vive encore, quand, le 20 octobre 1745, on voit se fonder une Loge au Rite *moderne* anglais dans la propre maison du Roi, tandis que, le 24 du même mois, le marquis d'Argenson, au nom de Louis XV, passe à Fontainebleau un traité hypocrite avec O'Brien, agent de Charles-Edouard Stuart — traité à la suite duquel Charles Derwentwater, qui avait combattu dans les rangs français à Fontenoi, partit pour aller se faire décapiter à Londres, sans que la Grande Loge *anglaise* de France ait été appelée à se réunir pour lui dire adieu au moment de son départ ou pour faire entendre une batterie de deuil quand la nouvelle de sa mort fut connue.

La vérité éclate tout à fait en avril 1748, quand, renouvelant la convention du 4 avril 1717, Louis XV signe le traité d'Aix-la-Chapelle avec Georges II, traité dont une clause spéciale reconnaît l'ordre de la succession réglé en faveur de la maison de Hanovre dans le Royaume-Uni et stipule que Charles-Edouard Stuart, qui vient de rentrer de son expédition manquée, sera immédiatement expulsé de France. Le 28 février 1749, Charles Stuart fut également expulsé d'Avignon par le cardinal Aquaviva, sur un ordre venu du Vatican — ce qui montre bien que le poète, Voltaire je crois, a eu raison de dire que ce malheureux prince avait été

Trahi tout à la fois par la France et par Rome.

Revenons à la Grande Loge *anglaise* de France.

Jamais le comte de Clermont, que les mémoires du temps nous montrent toujours guerroyant à l'étranger, ne s'occupa de la Grande Maîtrise qu'on lui avait conférée.

On lui donna plusieurs substituts ; parmi eux, il en est un, nommé Lacorne, qui, s'apercevant du pouvoir que les éléments du Régime *ancien* franco-écossais exerçaient dans la Grande Loge et partout en France, s'ingénia à tout brouiller.

Suivant le F.·. Bésuchet, officier du Grand-Orient de France, ce Lacorne avait été le complaisant agent des affaires secrètes du comte de Clermont ; le F.·. Clavel l'appelle : le pourvoyeur de ses amours clandestines.

Naturellement, la Grande Loge, connaissant cet apôtre et aussi ses attaches, refuse de le reconnaître pour substitut. Alors Lacorne, raconte le F.·. Bésuchet, « brave tous les murmures, se met à la tête de « l'administration, peuple la Grande Loge de ses « créatures et devient, avec leur appui, l'indigne et « puissant chef de l'association. Tous les hommes « de mœurs honnêtes, de bonne compagnie, donnent leur démission ou cessent de prendre part aux « travaux. »

Observez bien que c'est un Officier du Grand-Orient de France qui s'exprime ainsi en 1829.

Cependant, à la longue, la Grande Loge se ressaisit. En 1755, elle abandonne le titre de Grande Loge *anglaise* de France, pour porter celui de Grande Loge de France et, le 4 juillet, elle proclame de nou-

veaux Statuts, composés de 44 articles, dans lesquels on voit bien que ce n'est plus le système de la Maçonnerie *moderne* anglaise de 1717 qui prévaut, et qu'un grand pas a été fait par la Maçonnerie *ancienne* franco-écossaise. L'article 11, par exemple, est très clair ; et l'article 42 porte ce qui suit : « Les « Maîtres écossais dirigeront les travaux; eux seuls « peuvent censurer les fautes ; ils ont toujours la « liberté de prendre la parole, d'être armés et cou- « verts, et, s'ils tombent dans l'erreur, ils ne peuvent « être mis en accusation que par des Maîtres écossais. »

Quant à Lacorne, irrité d'être mis à l'index, il réunit quelques Maîtres de Loges qui font trafic des initiations et qu'il recrute dans les cabarets ; puis il se met à former avec eux une sorte de seconde Grande Loge. Le désordre est tel que, sur des représentations sérieuses à lui adressées, le Grand Maître se décide enfin, en 1762, à révoquer Lacorne et à nommer à sa place le F.·. Chaillou de Jonville en qualité de substitut général.

Ce choix étant généralement approuvé — car Chaillou de Jonville savait ménager la chèvre et le chou — une réconciliation a lieu, le 24 juin 1762, entre la Grande Loge et la bande de Lacorne. Mais, en 1765, cette bande, n'ayant pu obtenir à l'élection aucun poste dans la Grande Loge, se met, à l'instigation de Lacorne, à lancer des libelles contre celle-ci. Si bien que la Grande Loge, pour en finir une bonne fois, se décide, les 11 juillet et 21 décembre, à rayer de ses Tableaux une douzaine de Lacornards, et, les 5 avril et 14 mai 1766, à les bannir des travaux

de la Grande Loge et de l'Association maçonnique, en les déclarant déchus de tous leurs droits ; leurs noms sont envoyés, en même temps que le jugement, à toutes les Loges du Royaume.

Les frères bannis, eux, continuent leur rébellion, vont faire du tapage à la Grande Loge, s'y battent comme des crocheteurs, et font tant et si bien que le lieutenant de police ordonne à la Grande Loge, en février 1767, de cesser ses assemblées.

Ce bon M. de Sartines, en voilà un qui connaissait les désirs de la Cour et de Lacorne !

Aussitôt la bande des Lacornards se réunit en Grande Loge, se fait fabriquer de beaux en-têtes de lettres et des cachets imposants, et se met en rapports avec la Grande Loge de Londres, où l'on ignore ce qui se passe exactement. La Grande Loge Lacorne remettra à flot le Rite *moderne* anglais de 1717.

La Grande Loge de Londres est flattée, elle envoie un exemplaire de ses *Constitutions* à cette pseudo-Grande Loge et charge une députation de la visiter.

Peu de temps après, le 16 juin 1771, le Grand Maître comte de Clermont, qui ne s'occupait plus de rien, meurt. Les frères du système Lacorne, eux, ne font qu'un saut jusque chez le duc de Luxembourg, où ils se présentent mensongèrement comme formant le noyau de la Grande Loge de France, et ils sollicitent l'appui de ce grand seigneur à l'effet d'obtenir du duc de Chartres, arrière-petit-fils du signataire du traité anglo-français du 4 janvier 1717, son agrément pour la Grande Maîtrise de l'Ordre en France.

Bref, le duc de Chartres, futur Philippe-Égalité, devint Grand Maître, quoi qu'il connût bien l'illégalité de son élection ; il signa son acceptation le 5 avril 1772 — tandis que Clément XIV s'apprêtait à traiter Charles-Edouard Stuart d'aventurier et à recevoir princièrement le vainqueur de Culloden. Le 24 décembre suivant, favorisés par des personnages éminents dans l'État, les Lacornards décrétaient que la Grande Loge de France était dissoute, qu'elle était remplacée par une Grande Loge nationale, à laquelle on donnerait, après l'installation du Grand Maître, le nom du Grand-Orient de France.

Telle est l'histoire abrégée, mais véridique, de la fabrication du Grand-Orient de France par des Maçons factieux et rebelles.

Naturellement, la Grande Loge de France protesta, et, le 30 août 1773, elle menaça de publier une Histoire de la Franc-Maçonnerie, qui n'a jamais vu le jour, mais dont voici le titre éloquent : « *Résultatsdes « plus minutieuses Recherches qui ne contribueront « pas peu à détruire le schisme que l'on tente d'in- « troduire, et qui, pour tous les Francs-Maçons sin- « cères, réduiront à néant celte erreur que c'est par « les Anglais que la Franc-Maçonnerie nous est « arrivée.* »

Comprenez-vous maintenant pourquoi le F.·. Lalande, officier de ce fameux Grand-Orient de France, fut chargé de mettre tout de suite la main à la plume et d'écrire ses fables sur la Franc-Maçonnerie ?

C'est que, devant la menace de la Grande Loge, il fallait donner le change à la masse moutonnière des

maçons. On leur apprit donc, en équivoquant, que la Maçonnerie *moderne* française avait pour ancêtre la Maçonnerie *ancienne* franco-écossaise ; on inventa la Grande-Maîtrise provinciale de Derwentwater et d'Harnouester ; on dissimula le duc de Richmond, délégué anglais en France et initiateur du duc d'Antin ; et, ainsi, on crut avoir établi pour jamais que le Grand-Orient de France n'était que la continuation de la Grande Loge de France.

Bref, on mentit et l'on accumula tant d'impostures, qu'au deuxième Convent de Paris, en 1787, les députés durent se séparer sans avoir pu résoudre le problème de l'origine, de la nature et du but de la Franc-Maçonnerie.

Évidemment, ces curieux n'avaient pas vu les documentsque j'ai eus sous les yeux et ils croyaient Lalande incapable d'avoir contě des balivernes.

Si le vulgaire a pu se laisser prendre à toutes les roueries des Lacornards, l'Œil qui voit tout et qui se trouve représenté dans nos Loges au milieu du triangle symbolique ne s'est pas laissé tromper. Les affaires d'Amérique et la Révolution en sont des preuves évidentes. L'Angleterre perdit le plus beau de ses fleurons ; les Bourbons, fidèles aux traités des 4 janvier 1717 et avril 1748, succombèrent ; Philippe-Égalité, le Grand Maître du Grand-Orient de France, et une foule de maçons qui ne savaient à quoi servent les épreuves dans l'échelle des grades, qui n'avaient pas vu la contradiction existant entre certains serments, périrent sur les échafauds qu'ils avaient eux-mêmes dressés, sur la proposition du F.·. Guillotin.

Mais laissons cela et revenons à la régularité maçonnique.

J'ai montré qu'une Maçonnerie *ancienne* ayant existé en France aussi bien qu'en Angleterre, la Maçonnerie *moderne* anglaise et la Maçonnerie *moderne* française n'avaient que les fables d'Anderson ou de Lalande à fournir en guise d'actes de naissance ; tandis que j'ai fourni, moi, en m'appuyant sur des documents authentiques et sur des faits historiques contre lesquels de simples dénégations ne peuvent rien, la preuve absolue de l'irrégularité incontestable des deux Maçonneries *modernes*.

Cependant, en matière d'irrégularité, le Grand-Orient de 1773 a le pas sur la Grande Loge de Londres de 1717, car le Grand-Orient est l'ouvrage, non pas seulement de Maçons parjures, mais encore de Maçons chassés de la Maçonnerie par la Grande Loge de France, qui ne cessa pas et n'a pas cessé, quoi qu'on dise, de vivre jusqu'à ce jour.

Sur ce point, permettez-moi de vous donner d'autres opinions que la mienne.

Par exemple, Bésuchet, officier du Grand-Orient de France, a écrit :

« La Grande Loge déclara le Grand-Orient schismatique et usurpateur ; elle décréta aussi contre ses huit Commissaires qu'elle déclara infidèles... Les orientalistes sont de meilleure foi que ne le supposent leurs antagonistes ; ils avouent que la primitive origine du Grand-Orient pèche par la régularité. Sans doute aucun, il doit son origine à une révolution, ou, si l'on veut, à un coup d'État dont les

exemples, nombreux dans l'Ordre civil, pourraient au besoin justifier celui-ci... Le triomphe du Grand-Orient ne pouvait complètement effacer ce qu'il y avait d'illégal dans les formes ; nous avouons de bonne foi que le plus grand succès ne peut justifier la violation des principes »...

Et moi j'ajoute, en me servant d'une phrase du F.·. Condorcet, dont la mémoire est très honorée au Grand-Orient de France, que la prescription n'existe pas, n'a jamais existé, ne saurait exister en faveur de l'usurpation.

Voici une autre opinion ; elle est d'autant plus précieuse, que le Grand Maître adjoint du Grand-Orient de France a autorisé le F.·. Rebold à l'exprimer en 1864 :

« Le Grand-Orient, dit cet auteur, fut en effet à cette époque, c'est-à-dire de 1772 à 1799, d'après la règle qu'il avait établie lui-même depuis qu'il était devenu fort et puissant, l'autorité la plus irrégulière, la plus illégale, la plus schismatique et la plus révolutionnaire qui existât alors sur le globe, non seulement parce qu'il avait été fondé par un petit nombre de frères insurgés, mal famés, chassés ignominieusement du sein de la Grande Loge, par elle déclarés indignes et parjures, déchus de tous leurs droits maçonniques et signalés comme tels à toutes les Loges de France et de l'étranger, mais aussi parce qu'il ne possédait aucun titre, aucune constitution qui pût le légitimer. »

Et notez bien que le F.·. Thévenot, secrétaire général du Grand-Orient de France, a dit de Rebold,

dans *Une Leçon d'Histoire*, qu'il était un des auteurs dans lesquels il faut apprendre l'Histoire. Bien entendu, je suis de l'avis du F.·. Thévenot, mais à la condition qu'on élague des travaux de Rebold toutes les erreurs qui proviennent des mensonges de Lalande.

A présent, il faut observer une chose : l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme ont toujours constitué les deux bases essentielles de la Franc-Maçonnerie, et ici je me place en dehors de toutes les confessions.

Or, des traités sont survenus en Angleterre en 1813 et en France à partir de 1799, qui ont rapproché la Maçonnerie *ancienne* et la *moderne*, sans toutefois établir une fusion, et l'on a pu dire avec raison qu'à partir d'un certain moment, la Maçonnerie, qui est Une, était la chaîne spirituelle et invisible reliant entre eux tous les cultes de l'Univers — et même tous les partis politiques.

La Constitution du Grand-Orient de France du 10 août 1849 portait à son article premier ce qui suit :

« La Franc-Maçonnerie, institution philanthropique, philosophique et progressive, a pour base l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme ; elle a pour objet l'exercice de la bienfaisance, l'étude de la morale universelle, des sciences et des arts, et la pratique de toutes les vertus. Sa devise a été de tout temps : Liberté, Égalité, Fraternité. »

Jusqu'en 1877, la Maçonnerie de la rue Cadet est restée soumise à cette Loi fondamentale universellement reconnue et à laquelle, au moment de leur initiation, les candidats étaient tenus de prêter les serments de fidélité exigés par les Rituels.

Soudainement, quelques innovateurs, entraînant beaucoup d'aveugles à leur suite, et formant masse avec eux dans le Grand-Orient, ont, à la grande indignation de notre F.·. le docteur Rosier, retranché de la Constitution le Grand Architecte de l'Univers, sans s'apercevoir qu'ils trahissaient ainsi leurs obligations les plus sacrées — à moins, bien entendu, qu'ils n'aient, lors de leurs serments de la première heure, usé de la restriction mentale si chère aux disciples de Loyola.

Parjure et rebelle, le Grand-Orient, né dans le parjure et la rébellion, s'est donc tout à fait séparé, en 1877, du Corps Maçonnique universel — ce qui a fait dire avec raison au F.·. Gould, dans son *History of Freemasonry* : « La Maçonnerie française n'existe plus ; ce qui en reste est faux, irrégulier et illégitime. »

Certes, le Grand-Orient, dans son arsenal de mensonge et d'imposture, a cru trouver au moins une excuse à son acte : il n'a voulu et ne veut, dit-il, imposer au Maçon que l'obligation d'obéir à la loi morale.

Soit ! Mais sur quel droit se base-t-il pour imposer quoi que ce soit, quand il n'a pas obéi lui-même à la Loi fondamentale maçonnique à laquelle ses initiés, jusqu'en 1877, avaient souscrit par serment ? Imposer des obligations lorsqu'on se moque de celles qu'on avait juré de remplir, c'est trop escompter la

naïveté des gens. Tous les initiés du Grand-Orient sont en droit de lui dire à chaque instant qu'ils considèrent leurs obligations comme il a considéré les siennes : c'est-à-dire comme une simple farce.

La loi morale, dit-il encore, est gravée dans la conscience.

Bien, mais l'anarchiste vous dira que, lui aussi, a une conscience, et que sa loi morale lui commande de désobéir à toute loi civile qu'il trouve injuste et qui est imposée au commun des citoyens français.

En se mettant hors les lois de son pays, cet anarchiste, que vous traitez en pestiféré, ne fait cependant que vous imiter, messieurs du Grand-Orient, qui vous dites Maçons, et qui vous êtes mis hors la Loi maçonnique fondamentale universellement imposée au commun des Maçons.

Je ne m'inquiète pas de savoir si l'homme doit posséder, en matière religieuse, plus de droit au libre examen qu'il n'en possède en matière civile. Je constate simplement qu'en matière civile, vous dites à l'individu, en brandissant le Code : « C'est la Loi, elle est commune pour tous, vous n'avez pas à la discuter, vous n'avez qu'à vous y soumettre. »

Eh bien, je réponds que, logiquement, il doit en être de même en matière maçonnique : La Loi fondamentale de notre institution universelle est faite pour l'universalité des Frères, nous n'avons pas à la discuter du moment que nous l'avons acceptée en devenant Maçons, et vous, Grand-Orient de France, qui n'êtes qu'une partie d'un tout, qui ne comptez pas plus en face de la Maçonnerie universelle que ne

compte un homme en face de la France, vous avez, je le répète, en ne vous soumettant pas à cette Loi commune acceptée auparavant par vous, fait œuvre de parjure, de sectaire et de factieux.

Le plus grave est ceci :

De par ses Statuts et ses plus anciennes traditions, la Maçonnerie Universelle, d'essence spiritualiste, s'impose, par esprit de tolérance, le devoir d'écarter de son sein les discussions politiques et religieuses, et de s'opposer à la suprématie d'aucun culte sur les autres, parce qu'elle voit l'Unité cachée derrière la Diversité, et parce qu'elle est une association philanthropique et philosophique de personnes appartenant à tous les partis politiques, à toutes les religions, à toutes les races, dont elle est le trait d'union.

Or, le Grand-Orient de France ne cesse de crier que la Papauté, visant à l'hégémonie terrestre, est l'adversaire déclarée, non seulement de cette Maçonnerie Universelle, mais encore de tous les souverains ou chefs d'États qui la protègent ou sont protégés par elle dans l'intérêt général des gouvernés ; et il se trouve que le même Grand-Orient de France, dont les Loges ne sont plus guère que des clubs politiques et des cuisines électorales, et dont les méfaits particuliers sont faussement attribués dans le monde profane à l'Ordre tout entier, a précisément, sous couvert d'athéisme, et vis-à-vis de la Maçonnerie Universelle, la même attitude que celle qu'il reproche à la Papauté, dont, en définitive, il semble faire le jeu.

En ce moment, la Maçonnerie spéciale du Grand-

Orient se trouve donc au même point qu'à l'heure où l'on s'apprêtait chez nous, à la fin du dix-huitième siècle, à faire la guerre à l'Europe coalisée, et à susciter ensuite le Cromwell nécessaire au rétablissement de l'ordre.

Je finis. J'ai prouvé, et je répète avec le F.·. Gould que la Maçonnerie du Grand-Orient n'a rien de maçonnique, et que ce qui en existe est faux, irrégulier et illégitime.

Par contre, le Grand-Orient nous traite, nous, d'irréguliers, lui dont les membres ne sont pas reçus dans la plupart des Loges étrangères.

Nous sommes comme cela, d'après une statistique récente de l'Ill.·. F.·. Villarino, plus de 20 millions d'irréguliers disposant de 131.486 Loges, et, chose troublante, nous sommes soumis à la Loi fondamentale de l'Ordre Universel — ce qui va nous permettre, puisqu'il le faut, de nous unir plus étroitement encore que nous ne le sommes déjà et d'établir une alliance solide, durable, dont Paris sera le point central.

Nous aussi, et bien mieux que le F.·. Quartier-la-Tente, nous allons avoir notre Bureau international de Relations maçonniques.

Nous réussirons, malgré les efforts contraires du Grand-Orient, dans notre œuvre de progrès, d'apaisement et de salut et toutes les puissances maçonniques étrangères, dont beaucoup sont venues à nous dans ces derniers temps, dont beaucoup sont représentées ici ce soir, nous soutiendront, parce que nous voulons, avec l'anéantissement de tout sectarisme, la

véritable fraternité universelle enseignée par le Christ, et non plus cette fausse fraternité de carrefour ou d'inquisition, que le F.·. Chamfort a si bien caractérisée dans ces mots : « Sois mon frère ou je te tue ! »

TEDER.

ERRATA

Quelques fautes d'impression se sont glissées dans le dernier numéro.

Page 149, ligne 4, lire *lancé* au lieu de *laissé*.

Page 150, ligne 23, lire *pour autrefois* et non *pour aujourd'hui*.

Page 152, ligne 9, lire *réunir* au lieu de *retenir*.

» ligne 26, lire *Freemasonry* au lieu de *Preemasonry*.

Page 160, ligne 29, lire qu'*au moyen* au lieu de *que*.

Ces corrections ne sont pas faites pour les lecteurs habituels de l'*Initiation*, mais pour ceux qui aiment à jouer avec les *coquilles*.

LETTRE A PAPUS

Marseille, le 28 juin 1908.
27, ch. de la Vieille-Chapelle.

A Monsieur Papus.

MON CHER DOCTEUR,

« Je suis très heureux que cette année votre Congrès de l'occultisme ait si bien réussi et je regrette de n'avoir pu m'y rendre.

« 1° Le capitaine Quenaidit m'y avait engagé de votre part, surtout pour présenter mes nouvelles et importantes découvertes sur la *démonstration définitive* de la réalité du fluide humain.

« 2° Notez bien, mon cher docteur, que j'avais pris soin de vous informer *l'un des premiers* de ces inventions, et que, par une lettre particulière, je vous avais dessiné trois ou quatre de mes appareils, pour que vous puissiez *entamer* l'étude de ces nouveaux instruments.

« 3° Ils sont, il est vrai, au nombre *d'une centaine* (tant appareils que dispositifs absolument nouveaux), mais comme vous n'aviez pas répondu à cette lettre,

j'ai supposé que vous n'aviez pas le temps de vous livrer à aucune recherche de ce genre, ni de rien expérimenter.

« C'est donc par simple discrétion que je n'ai pas voulu insister davantage sur un sujet dont vous devez apprécier l'*énorme importance, j'en suis certain*, malgré votre silence.

« 4° Cependant quand M. Jounet a pris la parole à propos du sthénomètre du docteur Joire, vous aviez déjà assez de renseignements sur mes découvertes pour en parler, *si vous l'aviez jugé utile*, d'autant plus que vous devez être au courant des débuts du *Mémoire* TRÈS RÉSUMÉ (de 40 pages), que je publie depuis trois mois dans la *Revue Delarue*.

« 5° Laissez-moi vous rappeler, à ce sujet, que depuis cinq ou six mois je vous avais proposé de le faire insérer dans *l'Initiation*. Mais vous ne m'aviez accordé que le droit d'une planche de 6 centimètres sur 12 centimètres et 8 pages, ce qui était tout à fait insuffisant.

« En effet, mon mémoire *très résumé* a été écrit en 40 pages de ce format et une grande planche tenant toute une page de la *Revue Delarue* (il m'aurait fallu deux planches pour bien faire).

« 6° Mais fidèle à ma promesse, je vous promets de vous adresser, quand vous le désirerez, les dessins d'appareils que je n'ai pu décrire dans la *Revue Delarue*, ainsi que d'autres expériences bien curieuses encore inédites.

« Ce qui me gêne, ce sont toujours les planches, et j'ai dû refuser à Daragon (*Revue Bosc*), de publier

mon mémoire à cause de ces fameuses planches sur lesquelles nous n'étions pas d'accord.

« 7° En revanche, les *Annales des sciences psychiques* n'ont rien limité, et Ch. Richet a demandé au *docteur Breton* un article, avec *planches à son gré*, sur mes appareils, attendu que ce médecin de Nice a expérimenté mes instruments pendant trois mois sous ma direction et en a été fort satisfait.

« C'est un immense progrès, un pas énorme de franchi auprès des limites Borduc, Joire et autres. D'ailleurs, si le docteur Joire a tiré un beau parti de son sthénomètre, il faut bien l'avouer pour être sincère, il ne l'a pas en rien inventé. Les premiers auteurs, qui l'aient publié, sont : MM. Lucas et Fortin, et Borduc et Joire, n'ont fait que les applications et les études de ces pailles suspendues sur cloche, qu'elles soient montées sur pivot ou suspendues à un fil.

« 8° Au Congrès de Liege, mes découvertes ont eu un réel succès. L'officier du génie de Backère a en effet présenté un court résumé des expériences auxquelles toutes les sections spirites d'Anvers se sont livrées sur mes appareils les plus simples. Ce n'est encore rien, car ils n'en sont qu'à l'*a b c* de mes découvertes et il leur faut le temps d'aller plus loin.

« J'ai absolument confiance *dans le temps* pour faire ressortir la réalité de l'ensemble de mes découvertes et sir W. Crookes, avec l'aide d'un de ses amis, que ces questions intéressent, est actuellement en train de répéter quelques-unes de mes expériences fondamentales. J'espère que nous serons d'accord surtout pour les expériences avec les *aimants* qui ne

peuvent laisser aucun doute dans l'esprit sur la réalité de mes découvertes.

« Sir W. Crookes m'a écrit une aimable lettre à ce sujet, et j'augure bien de ces essais, malgré qu'il ait le caractère fort sceptique. Il me dit entre autres choses, *qu'à son avis, jusqu'ici* personne n'avait pu encore démontrer la réalité des radiations fluidiques humaines. Serais-je plus heureux cette fois ?...

« Mais ce qui m'étonne profondément, c'est de constater l'indifférence de la Société Magnétique de France avec son directeur Durville.

« 9° En effet, dans tous leurs ouvrages, ils offrent des prix, pour celui qui découvrira le meilleur appareil pour mettre en évidence le fluide humain ; ils parlent à chaque page de leurs traités de fluide humain et de leurs recherches à ce sujet. On pourrait donc croire que recevant de moi les croquis d'appareils nouveaux, lisant mon mémoire de la *Revue Delarue*, la *Vie Nouvelle* et le *Messager*, etc., etc. on pourrait donc croire que la Société Magnétique allait sauter sur ces appareils et se hâter de vérifier mes assertions !

« Eh bien, non ! M. Durville s'est mis tout à fait gracieusement à ma disposition pour publier sur ce sujet *tout ce que je voudrais, avec toutes les planches que je pourrais désirer*.

« C'est parfait et j'en remercie M. Durville de tout mon cœur. Mais notez que personne, à son Institut Magnétique, n'a encore essayé de répéter aucune de mes expériences, avec des appareils si simples qu'un enfant de sept ans pourrait réaliser très facilement.

« Voilà une caractéristique étonnante de cette mentalité antipratique, quand on les met au pied du mur. Heureusement que ça marche à Anvers et ailleurs, car nul n'est prophète en son pays.

« Cependant, j'aurais été très heureux, non pas pour moi, qui me moque totalement de toute espèce de réclame, *mais pour la science en général*, de voir les élèves de la Société Magnétique de France être à la tête de ces découvertes, qui peuvent faire exécuter un pas prodigieux à la science magnétique en l'asseyant sur des bases solides expérimentales !

« Cordialement à vous.

« Comte de Tromelin. »

Cette vérité ne flattera pas les gens passionnés pour ou contre, je le sens bien ; mais ce n'est pas ma faute si la vérité flatte si rarement les passions.

Fabre d'Olivet (*Introduction.*)

PARTIE INITIATIQUE

Cette partie est réservée à l'exposé des idées de la Direction, des Membres du Comité de Rédaction et à la reproduction des classiques anciens.

La reproduction des articles inédits publiés par l'*Initiation* est formellement interdite, à moins d'autorisation spéciale.

Orphée et les Orphiques

(*Suite.*)

L'ORIGINE DES CABIRES ET L'INITIATION EN SAMOTHRACE

Il y avait, assurent les auteurs grecs, une très grande affinité entre les mystères d'Eleusis, ceux des Cabires de Samothrace et les mystères d'Isis, en Égypte (1). Cela se conçoit, si l'on réfléchit qu'Orphée qui fonda, d'après l'opinion du plus grand nombre des auteurs (2), les mystères d'Eleusis, les avait apportés lui-même de Samothrace et d'Égypte. Du reste, on a des preuves manuscrites de cette affinité. Le jugement sévère prononcé contre Diagoras nous en fournit une excellente :

Suivant Lysias (*De Impietate*, lib. II, § 51) le peuple

---

(1) Voyez Diodore de Sicile, liv. I, § XCVI.

(2) Certains auteurs prétendent que ce fut le Thrace Eumolpe qui fut le fondateur des mystères d'Eleusis, se basant sur ce que les prêtres d'Eleusis prenaient le nom d'Eumolpides.

d'Athènes mit sa tête à prix, parce qu'il avait révélé les mystères des Cabires. Et non seulement la croyance et les rites étaient les mêmes, mais les mêmes idées y étaient attachées.

A Samothrace, comme à Eleusis, les initiés passaient pour plus religieux, plus justes, plus parfaits que les autres Grecs. Ils n'avaient rien à craindre dans les dangers. Les dieux, eux-mêmes, veillaient à leur conservation et après leur mort ils jouissaient d'une félicité sans bornes. Les purifications y étaient en usage ainsi qu'à Eleusis. Le Koës (κοιης) ou le prêtre cabire (chargé des expiations) qui recevait de l'initié l'aveu de ses fautes ou de ses crimes, le purifiait comme à Eleusis, hors certains cas. Enfin les enfants étaient reçus comme initiés, usage qui fut adopté dans les mystères d'Eleusis. Ce fut donc vraisemblablement tout jeune qu'Orphée fut initié en Samothrace, comme le furent du reste plus tard Philippe et Olympias qui s'y rencontrèrent enfants, dans le sanctuaire initiatique des Cabires. Une partie de la doctrine des mystères de Samothrace, comme celle des mystères d'Eleusis, était relative à la vie sauvage des premiers Hellènes et à leur civilisation et on y enseignait les mêmes dogmes théologiques et cosmogoniques. La plupart de ces cérémonies religieuses se faisaient la nuit dans l'antre de Zérinthe et le secret le plus inviolable en dérobait la connaissance aux profanes.

Strabon (livre IV, p. 198) nous dit lui-même, après avoir raconté quelques histoires d'Artemidore : « Il y a plus de probabilités dans ce qu'il raconte de Demeter et de Persephone que dans une ville voisine de

Bretagne (1) où se célèbrent les mystères de ces déesses de la même manière dont ils sont célébrés en Samothrace. »

Nous avons déjà dit, d'après un passage de Diodore de Sicile, que les prêtres Idéens des Dieux Dactyles, prêtres du mont Ida en Troade, s'établirent en Samothrace à la même époque où Orphée y fut initié et que suivant Ephore, Orphée fut instruit par eux dans la magie. Laissons maintenant de côté l'initiation cabirique qui était identique à l'initiation égyptienne et éleusinienne sur lesquelles nous nous étendrons et disons quelques mots des Dactyles. Et d'abord, il n'y a entre les Cabires, Dactyles, Corybantes, Curètes et Telchines, qu'une différence de nom provenant des localités. Les Cabires, nous l'avons vu, appartenaient à la Phénicie, à la Samothrace et à l'Hellade ; les Dactyles à la Troade ; les Curètes à l'île de Crète et les Telchines à l'île de Rhodes. Les Dieux Dactyles étaient au nombre de trois, comme les Cabires. C'était toujours le principe actif créateur ; *Damon*, analogue à Osiris-Serapis, Bakkos-Dionysos etc. ; le principe passif : *Damœnea* « la puissante » identique à Isis, Demeter-Persephone ; et le principe équilibrant : *Kelmis* (l'enfant, le Verbe) semblable à Horus et Iakkos. Les prêtres des Dactyles qui, d'après Ephore, avaient instruit Orphée

(1) C'était une île et non une ville :
L'île de Sein, dans la Manche, où se trouvait un collège de druidesses. Nous parlerons un jour des initiations celtiques. Ces « déesses », cette déesse plutôt, était Koridwin, analogue à Demeter-Persephone. Ajoutons qu'Artémidore avait raison.

dans l'art de la magie passent, chez Diodore de Sicile, pour avoir découvert l'usage du fer et de l'airain. Ils donnèrent les premiers aux Grecs la science et l'art de la métallurgie. Ils importèrent également en Grèce la médecine qui, jointe à certaines formules magiques, opérait avec l'application des remèdes naturels. Ils furent donc d'excellents magnétiseurs.

Orphée, nous l'avons dit, avait été, suivant Ephore, profondément initié par eux dans les arts magiques : la théurgie, théurgie qui causa aux Grecs la plus grande surprise lorsqu'ils virent l'effet de ses enchantements et la manière dont ces prêtres s'en servaient dans les Initiations et les mystères (Diodore de Sicile, liv. V). Suivant Plutarque, les Dactyles de l'Ida apprirent également aux Grecs l'usage des instruments de musique qu'il désigne sous le mot de ηουματα, il faut entendre par là, non seulement les instruments par percussion comme les cymbales, le sistre, etc, mais encore les instruments comme la lyre et la cithare. Peut-être Orphée fut-il initié par eux dans l'art de la poésie et de la mélodie et son génie lui fit trouver ensuite des chants et des poèmes qui firent l'admiration de toute la Grèce. « Les Dactyles Idéens avaient une telle réputation, — nous apprend Plutarque (*De Profect. Virt. Sent.*) — qu'on appelle Dactyles Idœi certaines pierres auxquelles on attribuait une vertu souveraine, que l'on portait aux doigts et dont on faisait des talismans. » « La Dactylomancie était une espèce de divination qui se faisait par le moyen d'un anneau que l'on fixait et ceux qui savaient le nom des Dactyles s'en servaient comme

talismans contre les frayeurs en les nommant les uns après les autres. »

Pharécyde dit que les Dactyles étaient des enchanteurs, *fascinatores*. On dirait aujourd'hui hypnotiseurs, magnétiseurs.

Orphée fut donc initié aux mystères des Cabires, (théogonie phénicienne et égyptienne) et aux mystères théurgiques des Dactyles dans l'île Samothrace. Là, ses initiateurs durent lui dire qu'ils tenaient leur science et leurs pouvoirs des prêtres égyptiens et c'est ce qui décida sans doute Orphée à remonter jusqu'à leurs sources initiatiques, à se rendre en Égypte.

Initiation Égyptienne

C'est vraisemblablement à Memphis que le futur Orphée fut admis à l'Adeptat. Il le dit, du reste, lui-même dans son « Argonautica » (v. 43). « J'ai fréquenté les pompes sacrées des Égyptiens, j'ai vu Memphis la divine et les terres sacrées d'Apis. »

Suivons donc Orphée auprès des prêtres du magnifique temple de Phta qui était réservé à cette unique divinité et qui fut détruit de fond en comble par Cambyses, nous raconte Strabon (liv. X). Phta était adoré exclusivement à Memphis — comme Apollon à Delphes, et Aphrodite dans l'île de Cypris. Hérodote (livre II) appelle Phta : Héphaïstos-Vulcain et il nous dit qu'il était le père des Cabires (liv. III, § 57). Mais il ne faut pas confondre entièrement, comme le fit Hérodote, Phta avec Héphaïstos. Pour Hérodote et

les Grecs, Héphaïstos fut le feu artificiel, domestique, tandis que Phta, en Égypte, était le feu occulte, répandu dans toute la nature, le feu intelligible, l'aor du Sépher Bereshit. Phta, nous le verrons plus loin, est devenu le Phanès Bakkos d'Orphée (Diodore de Sicile, liv. I § XI; Macrobe : *Saturnales* liv. I, § XVIII) et c'est du mot Phta nous apprennent Eusèbe (*Evan.* III § I), Cicéron (*de Natura deorum* ; 3. 22.) ; Jamblique (*De Myster. Egypt.*, 1, 8, 8), que les Grecs ont fait leur Héphaïstos. Ephaïste, en copte, signifie « qui fait, qui dirige, qui ordonne ». Ordinator et Constitutor rerum, disent Jablonski et Lacroze.

Phta était nommé sur l'obélisque d'Hiéropolis : Le Père des Dieux, et c'est à ce même Phta que s'adressait la fameuse inscription du temple de Saïs où une Vierge, la vierge zodiacale (comme dans la religion chrétienne) était figurée et semblait dire elle-même par cette inscription placée à ses pieds : « Le fruit que j'ai produit est le soleil » : Le feu enfin sous ses triples formes (aor, aour et ar) spirituel, astral et terrestre. Enfin, Phta était, suivant l'expression de Sanchoniaton (*Apud Eub. Prœp.* Ev. lib. C II), « le Dieu juste qui fait briller la lumière au sein des ténèbres ». Phta était donc pour les Initiés Égyptiens, le Dieu débrouilleur du Chaos, cause intelligente de l'Univers, esprit infini, générateur et conservateur de toute chose. On l'invoquait aussi sous les noms (et suivant le caractère qu'on voulait magnifier ou désigner en lui) Ammon, Kneph et Osiris.

Phta, Dieu Suprême, prit également le nom de Thot, Thot-Hermès. (Diogène Laert. In Principio. Hist. Philosoph. ; Euseb. In Chron. ; Scaliger p. 7) quand les prêtres égyptiens le considéraient sous le rapport de ses manifestations intellectuelles dans l'homme : le Verbe humain.

Phta s'appelait Ammon quand le Principe d'Action Universelle manifestait sa force inconnue : la Vie ; on l'appelait Kneph comme principe pénétrant, vivifiant le monde et maintenant la vie et l'activité dans les êtres créés : conservateur de la vie ; Osiris en tant que principe bienfaisant (Providence) et source du plaisir par lequel tous les êtres se perpétuent. Telles étaient les différentes manifestations de la Lumière Incréée chez les Égyptiens dans le premier cycle de leur religion, époque d'Orphée. Phta répondait au Parabrahm hindou et à l'Aïnsoph des Kabbalistes. Plus tard le nom d'Osiris, à cause justement de son principe bienfaisant prédomina sur les autres et il réunit en lui toutes les idées qui appartenaient à Phta et à sa trinité : Ammon, Kneph, Osiris. Il devint le Grand Dieu Égyptien, le Principe actif et mâle, tandis qu'Isis, son épouse, fut le principe passif ou femelle universel.

Revenons à Orphée. L'Initié aux mystères de Samothrace fut admis sans difficulté aux mystères de Phta et reçut dans l'immense temple de Memphis, aux propylées plus vastes, encore, l'initiation suprême. Combien dura cette initiation ?

Les opinions des auteurs diffèrent à ce sujet, les uns parlent de cinq, d'autres de dix, quelques-uns même de quinze et vingt ans.

Si nous nous basons sur l'Initiation Pythagoricienne

qui dut être calquée sur l'Initiation Egyptienne, elle a dû durer quinze ans. Le Novice (παρακειός) ou écoutant (ακουστικος) restait trois ans en cet état. La Maçonnerie Pythagoricienne donnait au premier grade le nom de Mouréhimite. Parole sacrée: Horus. Le deuxième degré: myste qui comprenait la purification (Καθαρσις) exigeait cinq ans de silence. Parole sacrée: Isis. Les troisième et quatrième grade exigeait sept ans d'épreuve. L'Initié atteignait alors 3° la Perfection (τελειοτες) et 4° l'épiphanie, l'époptée (εποπτειος) ou l'autopsie. Parole sacrée: Osiris. Si nous nous fions à la Maçonnerie dite Primitive introduite en Allemagne en 1770 et à Berlin 1771, qui était copiée sur les Mystères d'Egypte il y avait 7 grades. *Petits mystères*: 1 grade Pastophore, un an au maximum; 2° Néocore, même durée; 3e Melanophore, dix-huit mois; 4e Cistophore (temps indéterminé). *Grands mystères*: 5e grade: Balahate; 6e grade: astronome; 7e et dernier grade: epopte. La Maçonnerie égyptienne de Cagliostro comprenait, elle, trois grades: Apprenti: âge: trois ans. Compagnon: âge: 5 ans. Maître: âge: 7 ans.

Orphée resta donc, c'est probable, de quinze à vingt ans en Egypte où les prêtres l'initièrent au mystère de Phta-Osiris, d'Isis et de leur fils Horus.

Isis [1], disons-le rapidement ici, était, exotériquement, l'épouse d'Osiris; esotériquement elle symbolisait le principe passif qui embrasse toutes les générations et la Nature entière. Elle était la partie passive — du Principe d'action universelle + Phta Osiris. Elle représentait dans la Création la substance femelle (en qualité d'épouse d'Osiris) qui reçoit tous les germes productifs. Elle était le récipient universel, la nourrice de tous les êtres. Comme Osiris, elle portait plusieurs noms. Les Egyptiens l'appelaient Muth: mère; Arthyr, identique à l'Aphrodite des Grecs, Arthyr... id est *plena Ori*, c'est-à-dire la mère de toutes les manifestations et productions symbolisées par Horus. On l'appelait encore Mathyr ou Méthyr, nous dit Plutarque, mot qui était composé des deux mots: *plein* et *cause*, c'est-à-dire que la Matière du Monde, la substance passive universelle est pleine du premier principe auquel elle est unie. De même que les Egyptiens symbolisaient Osiris, au ciel, par le soleil visible reflet du Soleil Invisible, de même ils symbolisèrent Isis par la Lune et ils lui donnèrent sous ce symbole, trois noms. Ils l'appelaient Bubastis et la symbolisaient en une vierge quand Isis-Lune sortait des rayons du Soleil et qu'elle paraissait nouvelle, à la Néoménie. Ce fut l'Artémis grecque. Dans la plénitude de sa lumière, ils l'appelaient Buto et la symbolisaient en une mère. Ce fut la Demeter grecque et dans ses deux phrases de croissance elle était considérée, sur le sol des Pharaons et en Hellade, comme divinité bienfaisante; mais lorsque Isis-Lune était à son déclin et qu'elle traversait les signes inférieurs *inferis* — du ciel sous notre hémisphère, les Egyptiens l'appelaient Tithrambo et ils la considéraient comme divinité infernale, vengeresse des crimes.

1. Nous reviendrons sur cette divinité qui fut appelée Demeter: Cérès dans les mystères d'Eleusis.

Les Grecs en ont fait leur Hécate — Brimo, Demeter Ktonienne, Némésis ou Persephone. Nous reviendrons sur tous ces noms à propos des mystères d'Eleusis. Passons maintenant au fils d'Osiris et d'Isis : Horus.

Horus était l'emblème du produit de l'action combinée du Principe actif : Phta Osiris, et passif : Isis. Il était la troisième personne de la Trinité égyptienne, le Verbe et, comme Jésus (1) dans la théologie chrétienne (copie évidente de la théologie égyptienne), identique à tous les mythes solaires de l'Antiquité, Horus ne formait qu'un avec son père et sa mère, Phta-Osiris étant en même temps Isis et Horus. Nous retrouverons Horus dans les mystères d'Eleusis sous le nom de Bakkos Zagreus et d'Iakkos Bakkos qui n'avaient rien de commun avec le Bakkos thébain, Dieu des Vendanges, fils mythologique de Sémélé et de Zeus. Il suffit, pour se rendre compte de cela, de lire le chapitre 31 (v. 30 et sq). des *Dionysiaques* de Nonnus et le premier acte des *Grenouilles* d'Aristophane. Mais n'anticipons pas et revenons à Orphée. Nous passerons sous silence les divers stades de son initiation qui nous entraîneraient trop loin et dont on peut lire d'excellents résumés dans les *Grands Initiés* d'E. Schuré ; *Le Rameau d'or Eleusis* du F.·. J. E Marconis, dans *le Voyage de Kosly* d'Eckharthausen qu'a publié dernièrement *l'Initiation* et dans la plupart des auteurs occultes anciens : Jamblique, Porphyre, Apulée, Plutarque, etc., et nous reviendrons avec Orphée en Grèce après que le titre d'épopte lui eut été conféré par le Grand Hiérophante de Memphis.

1 Citons Khrisan et Mithra encore qui durent être des adeptes, des Messies, Verbes humains comme le Christ mais autour desquels plus tard on établit la légende solaire identique chez tous les peuples.

COMBES LÉON.

(*A suivre.*)

∴

Erratum du dernier article (p. 173, ligne 2 et 8).

Dans le mot Aor אור = aleph. Vau. resch (et non arz ארז aleph-resch-zaïn comme il a été écrit), au sujet du nom d'Orphée expliqué Kaballistiquement on a mis un hé ה pour un Vau ו avec le point voyelle ו qui lui donne le son de ô.

hé : ה est le signe de vie absolue — Vau ו (ô) est le signe de lumière, d'éclat, de spécialité.

Aôr. donc : aleph, Vau (ô), resch. signifie

א Le Principe divin, élément principe dans sa toute puissance, ו lumineuse, spirituelle, כ mû par une activité qui lui est propre.

Si peu conscient que soit un Être, il a la tendance à agir sur ce qui est plus inerte que lui pour le conformer à soi-même.

Maçonnerie Égyptienne

(*Suite.*)

OBSERVATIONS

Le Vénérable agissant aura le plus grand soin d'étendre ses commandements, de les rendre clairs et précis, de faire faire toutes les distinctions qu'il jugera convenables, enfin d'y mettre tout le temps nécessaire soit pour se faire rendre le compte le plus exact et le plus détaillé, soit pour qu'aucune réponse ne puisse être interprétée d'une manière équivoque, lui donnant à ce sujet le pouvoir le plus entier d'agir, commander et augmenter tout ce qui concerne cette consécration.

Il serait très à propos que pendant les trois jours... de travaux, on chantera des hymnes à la gloire de l'Eternel et qu'on fît de la musique au moins une demi-heure chaque jour.

SITUATION ET POSITION DES ASSISTANTS.

Dans les invocations et prières à l'Eternel tous les assistants sans exception seront sans souliers et prosternés le visage contre terre; le Vénérable agissant seul gardera ses babouches.

Dans les invocations et prières au Grand Cophte, tous les assistants sans exception seront à genoux à la réserve du Vénérable qui restera debout; les deux commissaires ôteront leur soulier droit.

Dans les invocations et prières à M. Eu, et El... tous les assistants seront à genoux excepté les deux commissaires qui resteront debout mais sans soulier droit.

Dans les invocations des sept anges et des douze vieillards, les assistants seront debout ou à genoux à la volonté du Vénérable opérant ou du premier commissaire.

Toutes les opérations et travaux seront divisés en trois jours; l'adoration des compagnons commencera le premier jour et subsistera constamment et sans discontinuer, ni nuit ni jour jusqu'à la clôture du troisième jour. Chaque jour, à l'ouverture de la loge, le Vénérable commencera par invoquer l'assistance et le secours de l'Eternel et en la fermant il le remerciera.

Le Vénérable permettra à la Colombe de s'asseoir ou de se tenir debout selon ses forces mais à l'apparition du Grand Cophte, il la fera mettre à genoux et lorsqu'à la fin de la consécration le Vénérable suppliera l'Eternel d'accorder le signe désiré il lui ordonnera auparavant non-seulement de se mettre à genoux mais encore de quitter ses souliers.

DISCOURS DE PH^e R. PREMIER COMMISSAIRE ET GRAND INSPECTEUR PRONONCÉ DANS LA LOGE MÈRE A LA CÉRÉMONIE DE LA CONSÉCRATION LE MARDI 25 JUILLET 1786.

Mes frères. C'est avec le cœur navré et rempli d'amertume, que nous sommes chargés le frère de V... et moi, de vous faire les adieux du Grand Cophte, notre fondateur ; il a quitté pour toujours la France et habite dans ce moment un nouveau royaume ; vos regrets et votre douleur sur ce malheureux événement doivent être d'autant plus vifs que les ayant prévus il les a partagés et que jusqu'au dernier instant où il a séjourné dans votre patrie, il ne s'est occupé principalement que de ses enfants de Lyon et de leur bonheur. Vous n'avez pas ignoré combien de fois il a formé le projet de venir lui-même consacrer et inaugurer votre Temple, cette nouvelle Jérusalem si chère à son cœur et à laquelle est destinée pour l'avenir une gloire si étendue et si brillante. Les décrets de la Providence y ont constamment mis obstacle. Des hommes incrédules et sans foi pourraient en murmurer, mais des êtres privilégiés tels que nous doivent savoir que notre faiblesse nous empêche de concevoir, ni de pénétrer les secrets de l'Etre suprême ; nous devons nous résigner et nous soumettre. Abraham consentit jadis à lui faire le sacrifice de son fils ; c'est à nous aujourd'hui à lui faire celui de notre père. Ne jugeons ni ne nous tourmentons point sur des effets futurs d'une cause qui nous est inconnue, et disons comme Job, Dieu nous l'avait donné et il nous l'a ôté. Que l'exemple de ces deux élus favoris de l'Eternel nous servent de modèle et de

consolation, car s'ils ont été heureux pendant leur vie, ils le sont encore bien davantage aujourd'hui et si votre confiance dans l'Eternel égale celle que j'ai et que je désire de vous inspirer, vous en serez dignement récompensés.

Jusqu'à présent, aveuglés et indécis vous n'avez pu tout au plus que former des conjectures : mais la réalité va remplacer le doute ; vous allez devenir hommes et vous connaîtrez une partie des faveurs infinies et surnaturelles dont l'Etre suprême a comblé ceux qu'il a adoptés et qu'il chérit ; armez-vous de force, de vigueur et de sagesse.

La Force prouve le pouvoir du vrai maçon Egyptien qui ayant élevé dans son cœur un sanctuaire digne de l'Eternel a acquis le courage nécessaire pour soutenir et défendre avec fermeté les préceptes et les lois prescrites par le Grand Fondateur.

La Vigueur, pour entreprendre avec courage une route nouvelle et inconnue au reste des mortels pour pouvoir braver toute espèce de dangers, enfin, pour supporter avec patience le bonheur ou malheur qui résulte des différents événements de la vie.

La Sagesse, pour parvenir à acquérir les connaissances de la haute, sublime, et véritable philosophie hermétique afin de mériter un jour de pouvoir opérer le mariage du soleil et de la lune, félicité complète, la plus grande récompense accordée par Dieu à l'homme, vraie perfection physique et morale qui le rend son Elu et possesseur de la matière première et Universelle.

Aimez, et adorez l'Eternel de tout votre cœur,

empêchez le mal, et n'en faites jamais, chérissez et servez votre prochain en lui faisant tout le bien dont vous êtes capable, consultez votre conscience dans toutes vos actions, mais fuyez et chassez tous les scrupules car le scrupule fait le crime, le crime fait le péché, et le péché produit la malédiction de Dieu.

L'inauguration céleste qui commencera ce soir à sept heures, exigeant qu'on dévoile aux compagnons et aux apprentis une partie des mystères réservés aux Maîtres, nous avons l'ordre du Grand Cophte avant que de commencer aucune cérémonie d'obliger ces deux classes inférieures de prêter le serment le plus solennel pour s'assurer de leur silence et du secret le plus inviolable. Je vous ordonne donc au nom de l'Eternel en sa présence et selon les intentions du Grand Cophte que vous me prêtiez le serment requis en élevant la main droite sans remuer de votre place. Ce serment vous engage sous les peines les plus sévères à ne jamais révéler à aucun profane ce que vous verrez, entendrez, ou ferez dans le Grand Temple pendant la consécration.

CAGLIOSTRO.

(*A suivre.*)

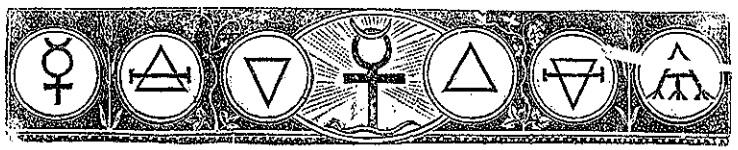

PARTIE LITTÉRAIRE

LE CHANT DU VERBE HUMAIN

Dans la vie aveugle et sans frein,
A travers les mondes sans nombre,
Je passe, en chantant un refrain,
Ombre vaine de la grande Ombre !

Je passe, maudit ou béni,
Du foyer céleste étincelle !
Je viens du fond de l'Infini
Et l'Infini d'En-Haut m'appelle.

Je passe, ouvrant à tous mes mains,
Vibrant aux plus sublimes causes,
Et j'évoque de nos demains
Les splendides apothéoses.

Oublieux de tout mon passé,
Et sans m'arrêter sur ma route,
Je vais d'un pas jamais lassé,
Frémissant d'espoir ou de doute.

Près de moi des errants aussi
Marchent sur le chemin des âmes :
Larves bannissant tout souci,
Spectres pleurant comme des femmes ;

Beaucoup piétinent sur leurs pas,
Ou s'en vont tâtonnant dans l'ombre,
Certains rampent jusqu'au trépas
En blasphémant dans la nuit sombre,

Ils ricanent en me voyant
Passer sans détourner la tête,
Fidèle en ma foi de voyant
Que n'émeut aucune tempête !

J'ai franchi bien des océans,
Et j'ai touché nombre de havres,
A travers l'horreur des néants
J'ai passé, laissant mes cadavres !

Maintenant, conscient du but
Vers lequel s'achemine l'homme,
Je marche payant mon tribut
Aux vertus dont je suis la somme !

Je marche, maudit ou béni,
Du foyer divin étincelle !
Je viens du fond de l'Infini,
Et l'Infini d'En-Haut m'appelle !

(*Orbes et Gemmes.*) LÉON COMBES.

UN SECRET PAR MOIS

Pour empêcher les piqûres des abeilles en recueillant le miel.

Prenez de la farine de fèves, versez dessus du suc de mauve sauvage et de l'huile, et ayant réduit le mélange à l'épaisseur du miel, oignez-en la face et les parties du corps découvertes. Prenez-en aussi à la bouche. Allumez de la fiente de bœuf séchée dans un petit pot ; approchez-le de l'entrée de la ruche et laissez entrer la fumée pendant une demi-heure. Otez ensuite le pot que vous laisserez fumer dehors, et faites votre récolte.

PAXAM.

Ecole hermétique 1908-1909.

L'Ecole hermétique, 13, rue Séguier, Paris, ouvrira ses cours, *le jeudi* 1er *octobre*, à 8 heures et demie du soir, sous la présidence du docteur Papus, assisté de tous les professeurs et Chargés de cours de l'Ecole.

Comme les années précédentes, les cours auront lieu les lundi, mardi et jeudi, à 8 heures et demie du soir.

Les Dames y sont admises. Aucun âge ni examen ne sont requis pour l'admission à l'École.

Un certificat d'inscription est délivré à tous les élèves et un diplôme est attribué à tous ceux qui ont obtenu *la note Bien* dans un examen oral passé devant une commission spéciale à la fin de l'année scolaire.

Les cotisations sont : deux francs pour droits d'inscription *et deux francs* de cotisation par mois, payables mensuellement ou en une seule fois, *ad libitum*.

Les versements se feront *de préférence le deuxième*

jeudi de chaque mois et seront constatés régulièrement sur les cartes d'inscription.

Les élèves assisteront de plein droit aux conférences ésotériques. LA DIRECTION.

Conférences Esotériques et Spiritualistes de 1908-1909

Tout le monde connaît l'immense et très légitime succès des Conférences Esotériques du docteur Papus, au palais des Sociétés Savantes, pendant cette première période de 1908.

Ce succès s'est même affirmé d'une façon merveilleuse sur la Publication de ces conférences, et nous pouvons le dire avec quelque fierté, c'est de tous les points du Globe, que nous sont venus et nous viennent encore de nombreux abonnés.

Aussi, encouragé par ces précieux et magnifiques résultats, notre cher et savant Conférencier vient de décider, pour cette année 1909, une nouvelle série de conférences et d'élaborer un programme aussi intéressant, aussi éclectique que celui de l'année dernière.

Nous maintenons à dix francs, le prix de l'abonnement.

Près des quatre cinquièmes des Abonnés de la Série précédente ayant renouvelé déjà leur souscription, il ne nous reste encore que quelques places disponibles; aussi, serait-il nécessaire, si vous voulez arriver à temps encore, d'envoyer au plus vite votre adhésion.

Faut-il ajouter que ces nouvelles réunions seront très fermées et que nul n'y sera admis sans carte d'abonnement?

Ces nouvelles Conférences Esotériques seront, à l'instar des précédentes, sténographiées et éditées chacune en un fascicule de luxe dont l'ensemble constituera un très beau volume.

	Le Fascicule	2 francs
France :	La Série entière	10 francs
Etranger :	—	12 francs

Par faveur spéciale, les abonnés aux conférences orales ne paieront *que six francs la série de 1909 et huit francs la série de 1908, au lieu de dix et douze francs.* Les cours de l'École Hermétique, 13, rue Séguier, reprendront le jeudi 1er octobre, à 8 heures et demie du soir, sous la présidence effective du docteur Papus, assisté de tous les professeurs de l'École.

Les CONFÉRENCES SPIRITUALISTES, Grande Salle des Sociétés Savantes, 8, rue Danton, commenceront le JEUDI 22 OCTOBRE, à 8 heures et demie du soir, et se continueront ainsi tous les quatrièmes jeudis, jusqu'en juin 1909.

Nous rappellerons, en outre, que le Compte Rendu Général du Congrès 1908 paraîtra vers la mi-octobre et que le prix de ce beau et très intéressant volume est de cinq francs. On peut souscrire 4, rue Furstenberg, Paris, à « l'Edition ».

PAUL VEUX.

Pour tout ce qui concerne les Conférences et l'École Hermétique, s'adresser à M. Paul Veux, secrétaire général, 5, rue de Savoie, Paris.

PROGRAMME DES CONFÉRENCES ESOTÉRIQUES

— SÉRIE 1909 —

Étude spéciale du plan invisible.

Jeudi 12 novembre.

Les étapes de l'Esprit.

Rappel de la Constitution de l'homme. Une existence ne suffit pas au salut spirituel. Karma et Réincarnation. Le Léthé et l'Incarnation. Acquit d'une existence. Les plans d'évolution dans l'Invisible. Les Religions et l'Invisible.

Jeudi 10 décembre.

La Naissance, le Monde et l'Esprit.

Les Esprits et le Zodiaque. Notions d'Astronomie utiles pour comprendre les Mystères de la Naissance. La Physiologie

de l'Embryon. Enseignements de l'Antique Astrologie. L'Horoscope. Les Invisibles et les neuf Mois Lunaires. Pleurs des Ancêtres astraux. Joie des Parents terrestres. La Roue Egyptienne des Transmutations.

Jeudi 14 janvier.

L'Amour et la Vie.

Les Trois Forces en action sur l'Esprit Incarné. Le Destin (Astral) la Providence (Divin), la Volonté (Humain). Paroles Evangéliques à ce sujet. Nahash et Shanah. L'Aveuglement de l'Amour. La Vie et sa raison d'être. Le corps de demain et les corps actuels. Nos actions et leur action dans l'Invisible. Clichés Astraux et Providence.

Jeudi 11 février.

La Mort et ses Mystères.

Etude Physiologique. Evolution des divers Principes. La Résurrection du Corps Physique et les cellules guides. Evolution astrale et Transformisme. La Sortie de l'Esprit. Le Voile tombe et les plans sont séparés. Le Sommeil des Organes de communication. Désespoir des Parents terrestres. Joie des Parents Astraux. Retour vers la Terre. Nos Morts sont plus vivants que jamais.

Jeudi 11 mars.

L'Esprit et le Réveil astral.

Les trois jours de promenade. Les Ancêtres et les Guides. Sensation de la Barque ou du Train. Nous suivons notre convoi. Le sommeil arrive. La Création des nouveaux organes de perception dans l'Invisible. Le Réveil, le Christ et les Révélateurs dans le Plan Céleste. Le Rappel des existences. Nous fabriquons le futur corps Physique. Notre Calvaire et notre acceptation. Le Léthé et la Nouvelle Incarnation. Naissance.

Jeudi 13 mai.

L'appel de la Terre vers les Disparus.

La Médiumnité, ses Origines, ses Transformations, ses divers aspects, ses résultats. Les Rêves et la Médiumnité Personnelle. Les Médiums et les divers genres de communication. La Prière et l'Appel de l'Invisible.

De très belles projections rehausseront l'éclat et l'intérêt de ces Conférences ésotériques.

CHER DOCTEUR PAPUS,

Voici un fait à recueillir dans *le Journal* du 8 courant 6e page :

Les policemen et la maison hantée.

Londres — 7 septembre — (par fil spécial). — La police de Hull s'applique à éclaircir le mystère d'une maison hantée habitée par M. et Mme Gilson. Vendredi dernier, on enterrait le frère de Mme Gilson, et, depuis, les phénomènes les plus étranges se produisaient dans la maison : les brosses et les peignes dansaient une sarabande dans la chambre à coucher ; de petits cailloux traversaient les portes fermées. Epouvantée, Mme Gilson appela au secours par la fenêtre.

Un policeman arriva en hâte et entra d'abord dans la cuisine ; il vit avec stupeur la boîte à cirage, que nulle main visible ne lança, passer au-dessus de sa tête. Pénétrant dans la salle à manger déserte, il vit les tasses et les verres sauter de la table par terre, non sans dommage du reste.

Alors, il alla chercher du renfort. Celui qui, le premier, se présenta fut le policeman O'Kelly, champion de lutte des poids lourds, aux Jeux olympiques ; mais tout était rentré dans le calme et O'Kelly ne put verbaliser que sur les dégâts, dont on essaie maintenant de deviner les causes.

NOUVELLES

L'*Argus de la presse*, qu'un violent incendie avait détruit, il y a plus de six mois, est complètement réorganisé et réinstallé au Faubourg-Montmartre.

L'*Argus des revues*, publication spéciale, n'a jamais interrompu sa parution ; quant à l'*Argus de l'Officiel* et aux *Archives de la presse*, l'un et l'autre fonctionnent comme par le passé.

Nous conseillons à nos lecteurs qui veulent une Revue bien faite de lire le *Mercure de France* qui, sans bluff et sans réclame bruyante, est la seule Revue donnant le résumé impartial de tout ce qui s'est publié dans la quinzaine, non seulement en France, mais encore à l'Etranger. Il est juste que les modestes soient soutenus et récompensés.

LIVRES NOUVEAUX

Le chemin. — La vérité. — Catéchisme philosophique de la religion universelle. Première et deuxième initiations, par Ch. Fauvety et P. Verdad-Lessard. Lessard, éditeur, 15, rue Rubens, 15, Nantes.

*
* *

Jean Filiatre. **Hypnotisme et magnétisme.** *Somnambulisme. Suggestion et télépathie influence personnelle.* Partie théorique, pratique (suite), Historique. Occultisme expérimental. 2e partie. Prix : 5 francs, à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, Paris.

Le Cours de Filiatre « résume, dit l'auteur, les connaissances humaines sur les possibilités, les usages et la pratique de l'hypnotisme moderne, du magnétisme, de la suggestion et de la télépathie ». C'est un recueil où sont réunis les meilleures pages des Maîtres en magnétisme et hypnotisme, important travail à recommander à celui qui aborde l'étude de ces phénomènes troublants afin de se convaincre de leur réalité.

Dans la première partie, parue il y a une année, l'auteur confondait sous une même dénomination Magnétisme et Hypnotisme, états pourtant si différents. « C'est, disait-il, sous le nom général d'Hypnotisme, que sont étudiés aujourd'hui les phénomènes du magnétisme, de la suggestion, du somnambulisme et de la télépathie. » Et ainsi l'auteur entretenait les idées émises par les maisons par trop américaines.

Dans cette nouvelle partie, les phénomènes sont différenciés. « Ce qu'il importe, écrit-il, c'est de reconnaître sans parti pris, que deux facteurs différents, la suggestion et les radiations humaines sont susceptibles de concourir à leur production. » Il existe deux ordres de phénomènes bien différents : 1° les états hypnotiques provoqués par la suggestion, 2° les états magnétiques produits en dehors de tout acte suggestif, avec la seule force qui s'échappe du corps humain. Les lois qui régissent les manifestations du magnétisme ont été étudiées d'abord par de Reichembach, un savant physicien autrichien, mais surtout par Durville qui les a exposées dans sa remarquable Physique magnétique. En telle position, tel effet connu d'avance se produit, le même chez tous les sujets, tandis qu'une application inverse détruira ce premier phénomène.

Nous recommandons le Cours de Filiatre à ceux qui veulent aborder de suite la pratique magnétique et hypnotique, tant au point de vue expérimental que thérapeutique, certains qu'ils y trouveront de précieux enseignements.

REVUE DES LIVRES

H. Durville. **Pour combattre la surdité,** *les Bourdonnements, l'Otite, l'Otorrhée et l'Otalgie,* avec 5 figures. 2e édition : Prix, 1 franc, à la *Librairie du Magnétisme,* 23, rue Saint-Merri, Paris Ve.

M. Durville nous offre, dans ce nouvel opuscule de la collection si appréciée des *Pour combattre...*, une étude véritablement approfondie sur la surdité et les différents maux qui affectent les oreilles.

Après avoir donné des considérations générales sur la structure de l'oreille, l'auteur aborde chaque cas séparément, nous en esquissant les symptômes, puis arrive au traitement.

La base de ce traitement est le magnétisme, qui, employé avec méthode, lorsque les organes essentiels ne sont pas lésés, redonne à l'organisme la force qui lui manque pour expulser ce qui gêne à son fonctionnement normal.

Nous recommandons cet opuscule à ceux qui souffrent, certains qu'ils y puiseront de précieux renseignements.

DOCTEUR DE FARÉMONT. **Pour corriger l'enfant de ses défauts et le rendre meilleur**, avec 2 figures, 2e édition. Prix : 1 franc, à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, Paris.

Mères, c'est à vous que s'adresse ce livre.

La plus grande peine d'une mère c'est de voir devenir son enfant méchant, car dans la méchanceté il y a presque tous les défauts, le mauvais cœur, l'égoïsme, l'entêtement, la colère, la rancune, la jalousie. Mais comment mettre de la bonté dans le cœur d'un enfant...

L'auteur a étudié la phrénologie, mais surtout approfondi la théorie remarquable des centres nerveux de M. Durville : Chaque fonction organique a, localisé en un point de la substance corticale du cerveau, un centre qui l'anime plus ou moins complètement. L'organe et le centre sont en communication directe l'un avec l'autre, et toute modification fonctionnelle de l'un est appréciable sur l'autre. La masse cérébrale exécute constamment un mouvement vibratoire particulier, et le centre de l'organe affecté vibre plus ou moins, selon que les fonctions de l'organe qui l'anime sont plus ou moins augmentées ou diminuées.

Le docteur de Farémont développe le centre nerveux par une vibration mécanique très douce et s'aide du fluide magnétique dans lequel il introduit sa pensée, sa volonté, son amour pour l'enfant. Tout cela s'introduit doucement dans le cerveau ou dans le cœur de l'enfant et la transformation a lieu.

*
* *

DOCTEUR MANIN. — **Comment on se défend de l'Albuminurie**, 2e édition. Prix : 1 franc, à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, Paris.

« La question de l'albuminurie, dit l'auteur, n'est pas l'une des plus claires de la médecine moderne. Cependant en serrant de près la clinique, il est possible d'offrir au praticien et au malade intelligent une sorte de précis pratique, d'une utilité certaine. C'est ce que j'ai essayé de réaliser, en ces quelques pages de synthèse, qui montreront le rôle étendu joué par l'hygiène et par la thérapeutique, pour la cure d'un mal faussement envisagé comme au-dessus des ressources de l'art médical. » (Avant-propos.)

*
* *

DOCTEUR BONNAYMÉ. — **La Force psychique, le Fluide magnétique et les instruments qui servent à les mesurer.** Cartonné, avec plus de 50 gravures et préface par H. Durville. Prix : 3 francs, à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, Paris.

Le livre, qui apparaît à l'heure où l'existence de la Force psychique est tant discutée dans les milieux officiels, nous offre des documents d'une valeur considérable. C'est un travail fort complet, illustré de plus de 50 gravures, auquel M. Durville a contribué dans une large mesure en fournissant les documents rarissimes que recèle sa Bibliothèque du Magnétisme.

Il nous faudrait une place dont nous sommes loin de disposer pour analyser à fond ce travail, nous nous contenterons seulement d'entraîner le lecteur au cours de notre feuilletage rapide. Il jugera ainsi de la valeur du travail que nous lui soumettons.

Voici la pensée de l'auteur : « Je désire avant tout exposer des phénomènes en somme peu connus et passer en revue les appareils au moyen desquels on peut les étudier. Les inventeurs sont partis de principes fort différents les uns des autres et ne se sont pas trop préoccupés de ce qui avait été fait avant eux pour résoudre la même question. Le moment est venu, je crois, d'entreprendre un travail d'ensemble sur ce sujet, attendu que le nombre de ces appareils commence à être assez grand. J'ai cherché ainsi à fournir une très modeste contribution à une œuvre entreprise par des savants consciencieux et dont beaucoup sont illustres. Ils ont déjà apporté les matériaux pour la construction d'un édifice dont la base pourra devenir solide, parce que les faits sont des choses qui demeurent. »

Au chapitre 1. La *Force Psychique*, — nous trouvons exposées des considérations sur la force qui s'échappe du corps humain. Y a-t-il une ou plusieurs forces psychiques ?

L'état actuel de nos connaissances, dit l'auteur, ne nous permet pas de résoudre cette question. Toutefois, étant donné la variété de ces manifestations, on peut supposer que ces forces forment un faisceau dans lequel entrent des éléments de nature semblable, mais qui diffèrent un peu entre eux par quelques-unes de leurs propriétés. Ce n'est pas la force vitale, qui n'est, en aucune façon sous la dépendance de notre volonté.

Pouvons-nous entrevoir quels sont ces agents ? Crookes avait été conduit par ses expériences à indiquer un « quatrième état de la matière », auquel il faisait jouer un certain rôle dans les phénomènes psychiques. Les théories du docteur Le Bon et des découvertes, telles que celle des rayons X et du radium, semblent confirmer ces vues.

Après avoir rappelé les travaux remarquables de Zöllner, Crookes, Carl du Prel, de Rochas, Lombroso, Richet et tant d'autres savants qui n'ont pas craint d'exposer ce qu'ils avaient vu au cours de séances spirites, l'auteur aborde chaque appareil, nous en livre le détail.

Le chapitre 2 est consacré au *Dyanomoscope* du *Docteur Collongues*, appareil qui sert à percevoir le murmure qui s'échappe des doigts ; puis le chapitre 3 nous expose un autre appareil du même auteur, le *Bioscope*, destiné à indiquer le côté faible du corps et à apprécier exactement le degré de santé par l'intermédiaire de la transpiration. Cet instrument a pu aussi être employé dans quelques cas pour révéler une force magnétique vitale.

Dans le chapitre 4, nous avons connaissance des recherches de *Lafontaine* et de *Boirac*, du *Magnétomètre de l'Abbé Fortin*. Ce sont les premiers appareils qui mesurent directement la force psychique ou celle du magnétisme animal ou vital. Le magnétiseur Lafontaine pour appuyer ses théories sur le fluide vital, donna un moyen très simple de construire un petit appareil à peu de frais. Sous l'influence des mains, l'aiguille tourne à droite ou à gauche suivant la volonté de l'opérateur. L'appareil de Boirac est également très simple, et tout lecteur s'empressera de le construire puisqu'il suffit d'une paille, d'un fil de cocon, d'une cloche en verre. Ces deux derniers appareils cherchent à mettre en évidence cette force

par des déplacements d'objets sans contact, au moyen d'une aiguille très mobile. Le Magnétomètre de Fortin, ce célèbre physicien inventeur du baromètre qui porte son nom, est un appareil électrique avec lequel on constate des effets anormaux dus à une influence psychique.

Nous arrivons au chapitre 5, spécial au *Galvanomètre de M. de Puyfontaine*.

S'appuyant sur des expériences qu'il avait faites à la Salpétrière en 1879 et qui lui paraissaient indiquer l'analogie du fluide magnétique vital avec l'électricité, M. de Puyfontaine fit d'abord construire un *Galvanomètre* astatique à fil d'argent de 30.000 mètres, au lieu d'employer le cuivre, métal moins conducteur, comme dans le galvanomètre ordinaire, dont le fil n'a que 30 à 40 mètres de longueur. Trouvant encore son appareil insuffisant, de Puyfontaine en fit faire un autre à 80 kilomètres de fil.

Le galvanomètre de M. de Puyfontaine nous fournit les renseignements les plus sérieux. C'est un appareil vraiment capable de constater et de mesurer le fluide du magnétisme vital. Son seul inconvénient est de coûter très cher.

Ensuite, au chapitre 6, nous abordons les appareils que *Crookes* construisit lorsqu'il étudia les différentes manifestations produites par Home. Entre autres faits, Crookes a trouvé que la pesanteur peut subir une diminution ou une augmentation, sous l'influence de la Force psychique en dehors des lois physiques connues.

Le Docteur Bonnaymé examine encore plusieurs appareils : le *Biomètre de Baraduc*, le même appareil construit par l'abbé Fortin, puis l'appareil de *Thorel*, le *sténomètre de Joire*, les Moteurs humains du *comte de Tromelin* si simples qu'un enfant les construirait sans peine.

Nous arrivons au terme de notre course menée trop rapidement. Tout lecteur pourra construire à peu de frais quelques appareils, tels ceux de Lafontaine, Boirac, Thorel, de Tromelin. Il convaincra ainsi facilement ceux qui nient encore l'existence d'une force s'échappant de l'organisme humain.

ERRATA

Le lecteur est prié de lire :

P. 186, ligne 1 : *de* grandes, au lieu de : *des* grandes.
P. 190, 4 : *Zin*zendorf, — : *Zui*zendorf.
— 10 : compos*ent* — : compor*tent*.
— 19 : Sa*n*sot — : Sa*u*sot.
— 28 : s'impose*nt* — : s'impose.
P. 191, 2 : louait — : tenait.
— 15 : des textes, accompagnés, au lieu de : des textes accompagnés
— 17 : Lore*ns*, au lieu de : Lores
— 23 : *du* treizième *au* dix-septième siècle, au lieu de : des treizième et dix-septième siècle.
— 34 : *si* bonne, au lieu de : *cette* bonne

J. B.

Les choses sont inertes et spontanées à différents degrés. Cette dualité s'étend à tout l'Univers. Considérées comme inertes, les choses sont régies par des lois, considérées comme spontanées, elles sont indépendantes des Lois.

Le Gérant : ENCAUSSE.

Paris. — Imp. E. ARRAULT et Cie, 9, rue N. D.-de-Lorette.

A LA LIBRAIRIE INITIATIQUE

23, rue Saint-Merri, Paris, 4e

OUVRAGES DE PROPAGANDE

Collection illustrée des « Pour Combattre », « Pour Devenir », « Pour faire » à Un franc le volume.

La Collection des *Pour Combattre, Pour Devenir, Pour Faire*, illustrée de portraits, figures, têtes de chapitres et vignettes spéciales, traitent surtout de la Médecine usuelle du Magnétisme — Rayons N d'aujourd'hui — des Sciences qui s'y rattachent et de leurs Applications.

Les *Pour Combattre* traitent spécialement de la guérison des diverses maladies par des moyens tirés du Magnétisme, du Massage et de l'Hygiène, qui presque partout sont gratuitement à la disposition de tout le monde. Après avoir décrit la nature, la cause, les symptômes des maladies, l'auteur explique les procédés à employer pour les éviter et les guérir. C'est la médecine de la famille. Avec elle, le mari devient le médecin de sa femme, celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.

Les *Pour Devenir, Pour Faire* constituent de véritables traités techniques, théoriques ou pratiques.

Rédigés dans un style simple et concis, avec des Conseils et des Exemples, ces ouvrages de Propagande et de Vulgarisation rendront d'immenses services aux malades, aux médecins et aux chercheurs.

Voici la liste des ouvrages parus :

*Pour combattre les Maladies par l'***Application de l'Aimant**, 13e Édition, avec 9 Portraits et 19 Figures, par H. DURVILLE.

Pour combattre les Maladies par le **Magnétisme**. Notions générales pour ceux qui ont des malades à guérir, avec 5 Fig., par H. DURVILLE.

Pour combattre les Maladies par **les Simples**. — Etude sur les propriétés médicinales de 150 plantes les plus connues et les plus usuelles, d'après une *Somnambule*, avec Notions de thérapeutique et des indications sur les préparations médicinales, par L.-A. CAHAGNET, 2e Edition, avec Notes biographiques et Portrait de l'Auteur.

Pour combattre les Maladies par **Suggestion** *et* **Auto-Suggestion**, se débarrasser de ses mauvaises habitudes, prendre de l'Energie et de la Confiance en soi, dominer les autres et éviter leurs Suggestions, avec 3 Figures, par H. DURVILLE.

Pour combattre la **Mortalité infantile**. — *Le Livre des Mères*, Conseils de Médecine et d'Hygiène pour la santé de la mère et de l'enfant. Ouvrage couronné au *Concours universel de l'Enfance*, par le docteur J. GÉRARD, 2e Edition, avec Portrait de l'Auteur.

Pour combattre les maladies du **Cœur**, *Péricardite, Endocardite, Myocardite, Hypertrophie, Angine de poitrine, Palpitations, Syncope, Défaillance*, avec 2 Figures, par H. DURVILLE.

Pour combattre la **Constipation**, avec 1 Figure, par H. DURVILLE.

Pour combattre les **Crampes**. — *Crampe des Ecrivains, des Pianistes, et des Violonistes. Les Spasmes et le Tremblement*, par H. DURVILLE.

Pour combattre le **Mal de Dents** *et les* **Maladies de la Bouche**. Favoriser la dentition et éviter les accidents qui en sont la conséquence, par H. DURVILLE.

Pour combattre la **Dilatation de l'estomac**, avec 1 Figure, par H. DURVILLE.

*Pour combattre l'***Entorse et les Foulures**, par le docteur RIDET, 2e édition.

Pour combattre les **Maladies des Femmes**. — I. Aménorrhée, Dysménorrhée. — II. Métrorragie, Ménorragie. — III. Leucorrhée (fleurs blanches). — IV. Vaginite, Métrite, Ovarite, Salpingite, Déviations — Ménopause ou âge critique, par H. DURVILLE.

Pour combattre les **Accidents de la Grossesse**, *favoriser l'***Accouchement** *et les suites de* **couches**, par H. DURVILLE.

Pour combattre les **Hémorroïdes** et les **Phlébites**, par H. DURVILLE.

*Pour combattre l'***Hydropisie**, *Aussarque, Ascite, Hydarthrose, Hydrocèle, Hydrocéphalie, Hydrothorax, Œdème*, par H. DURVILLE.

*Pour combattre l'***Insommie**, par H. DURVILLE.

Pour combattre la **Méningite** *et la Fièvre cérébrale*. Traitement curatif, Traitement préventif, par H. DURVILLE.

Pour combattre la **Neurasthénie**, *le Nervosisme, l'Etat nerveux*, avec 1 Figure, par H. DURVILLE.

Pour combattre les **Paralysies**. — Anesthésie, Hémiplégie, Paraplégie, Paralysie agitante, faciale, infantile, etc., etc., avec 1 Figure, par H. DURVILLE.

Pour combattre les maladies de la **Peau**. — Les Dartres : Herpès, Zona, Eczéma, Acné, Impétigo (gourme), Urticaire, Psoriasis, Pemphigus, Prurigo, Teigne, Favus, Pelade, avec 2 Figures, par H. DURVILLE.

Pour combattre la **Peur**, la Crainte, l'Anxiété, la Timidité ; développer la Volonté et guérir ou soulager certaines maladies, au moyen de la *Respiration profonde*, avec 7 Fig., par H. DURVILLE.

Pour combattre la Toux et les Maladies inflammatoires des **Poumons**, *de la Plèvre et des Bronches*. — Rhume, Bronchite, Catarrhe pulmonaire, Fluxion de poitrine, Pleurésie, Phtisie pulmonaire, etc., avec 2 Figures, par H. DURVILLE.

Pour combattre le **Rhumatisme**. *Rhumatisme articulaire ou musculaire aigu, Rhumatisme chronique*, par H. DURVILLE.

Pour combattre la **Surdité**, *les* **Bourdonnements**, *l'***Otite**, *l'***Otorrhée** *et l'***Otalgie**, avec 5 figures, par H. DURVILLE.

Pour combattre les **Arthrites** *et la* **Tumeur blanche**, par H. DURVILLE.

Pour combattre les **Varices**, l'Ulcère variqueux et le Varicocèle, par H. DURVILLE.

Pour la Liberté de la Médecine. **Arguments des Médecins.** Documents recueillis par H. DURVILLE.

Pour la Liberté de la Médecine, **Congrès de 1893.** *(Compte rendu.)*

Pour la liberté de la Médecine. **Deuxième Congrès.** — 1906. — Compte-rendu et Arguments divers.

Pour la Liberté de la Médecine, **Pratique médicale** chez les Anciens et les Modernes par ROUXEL.

Pour la pratique du Massage et du Magnétisme par les Masseurs et les Magnétiseurs, **Arguments des Médecins.** Documents recueillis par H. DURVILLE.

Pour la pratique du Massage et du Magnétisme par les Masseurs et les Magnétiseurs, **Arguments des savants,** *Hommes de lettres, Hommes politiques, Artistes et Notabilités diverses.* Documents recueillis par H. DURVILLE.

Pour devenir **Graphologue**, *Graphologie élémentaire.* Etude du Caractère et des Aptitudes d'après l'Ecriture, par A. DE ROCHETAL, avec Portrait de l'Auteur et 200 Figures.

Pour devenir **Lucide.** — *La lucidité et la Divination à travers les âges,* avec 12 Portraits et Figures, par FABIUS DE CHAMPVILLE.

Pour devenir **Magnétiseur,** *Théories et Procédés du Magnétisme,* avec 8 Portraits et 39 figures, par H. DURVILLE.

Pour devenir **Occultiste.** — *Eléments d'occultisme,* avec Figures par *Joanny* BRICAUD.

Pour devenir **Physionomiste.** — Etude sur la Physionomie, avec un Portrait de *Lavater* et 24 figures.

Pour devenir **Spirite.** — *Théorie et Pratique du Spiritisme.* Consolation à Sophie. L'Ame humaine. Démonstration rationnelle et expérimentale de son Existence, de son Immortalité et de la Réalité des communications entre les Vivants et les Morts, par ROUXEL, 2e édit., avec 2 portraits et 5 figures emblématiques.

Pour distinguer le Magnétisme de l'Hypnotisme. **Analogies** et **Différences**, par J.-M. Berco, 2e édition, avec 8 Portraits.

Pour constater la réalité du Magnétisme. Confession d'un hypnotiseur. **Extériorisation de la Force neurique** ou *Fluide magnétique*, par le docteur A.-A. LIEBEAULT, avec Notes biographiques, un Portrait et trois Lettres inédites de l'Auteur.

Pour corriger l' **Enfant de ses défauts et le rendre meilleur**, avec 2 figures, par le docteur de FARÉMONT.

Pour faire le **Diagnostic** *des Maladies par l'examen des Centres nerveux,* avec 17 Figures, par H. DURVILLE.

Pour faire un **Horoscope.** Éléments d'Astrologie, avec 5 Figures, par Joanny BRICAUD.

Pour transmettre sa Pensée, Notes et Documents sur la Télépathie ou **Transmission de Pensee,** par FABIUS DE CHAMPVILLE, 2e Edit., avec Portrait de l'Auteur.

Divers à 1 franc

ALBERT (*d'Angers*). — **Magnétisme et Guérisons,** avec Portrait de l'Auteur.

Docteur FOVEAU DE COURMELLES. — *Le Magnétisme* devant la loi. Mémoire lu au Congrès magnétique de 1889, avec un Post-scriptum ajouté en 1897.

Docteur GÉRARD. — *Mémoire sur l'état actuel du Magnétisme.* Communication au Congrès de 1889.

LECOMPTE. — **Les Gamahés et leurs Origines,** avec 32 Figures.

A. POISSON. — *L'Initiation alchimique.* — Treize Lettres inédites sur la partie du Grand Œuvre, avec Préface du docteur *Marc Haven.*

PORTE DU TRAIT. — *Etudes magiques et philosophiques.* Théories diverses de l'Envoûtement, Corps astral, Extériorisation de la sensibilité, l'Ame humaine.

— *L'Envoûtement expérimental.* Etude scientifique.

— *Le Renouveau de Sathan.*

A 75 centimes

MARIUS DECRESPE. — *Recherches sur les conditions d'expérimentation personnelle en physio-physiologie.*

A 60 centimes

ALBERT (*d'Angers*). — *Différences entre le Magnétisme et l'Hypnotisme* au point de vue thérapeutique, avec 1 Figure.

M. HAFFNER. — *Comment on endort.*

OLDFIELD. — *La Cuisine de Tempérance.*

REVEL. — *Lettres au docteur Dupré sur la Vie future* au point de vue biologique. Complément du sommaire des *Editions de 1887-90-92.* — Rêves et Apparitions.

L'ENSEIGNEMENT DU MAGNÉTISME. — *Société magnétique de France.* Rapport du secrétaire général, Statuts. — *Ecole pratique de Magnétisme et de Massage.* Historique, But, Enseignement, Organisation, Programme des cours et Renseignements divers avec Figures.

A 50 centimes

H. DURVILLE. — *Le Massage et le Magnétisme* sous l'empire de la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine.

JOANNY BRICAUD. — *Dutoit-Membrini* (un disciple de Saint-Martin), d'après des documents inédits.

PELLETIER. — *L'Hypnotiseur pratique.*

SAINT-YVES D'ALVEYDRE. — Notes sur la tradition cabalistique.

Docteur TRIPIER. — *Médecine et Médecins.* Un coin de la crise ouvrière au dix-neuvième siècle.

A 30 centimes

ALBERT (*d'Angers*). — *Le Magnétisme curatif devant l'Eglise.*

CHESNAIS. — *Le Trésor du foyer.* Contenant une foule de recettes d'une application journalière, des Conseils pour éviter et guérir un grand nombre de maladies, etc.

DEBOISSOUZE. — *Guérison immédiate de la peste,* de toutes les maladies infectieuses et autres maladies aiguës et chroniques, 2e Edition.

H. DURVILLE. — *Le Magnétisme considéré comme agent lumineux,* avec 13 Figures.

— *Le Magnétisme des animaux.* Zoothérapie. Polarité.

GRAPHOLOGIE *pour Tous.* — Exposé des principaux signes permettant très facilement de connaître les Qualités ou les Défauts des autres par l'examen de leur Ecriture, etc., avec figures.

LEBEL. — *Essai d'Initiation à la Vie spirituelle.*

MOUROUX. — *Le Magnétisme et la justice française devant les Droits de l'homme.* Mon Procès.

VAN OBBERGEN. — *Petit catéchisme de Réforme alimentaire.*

PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE. — Manifeste adressé au Congrès spiritualiste de Londres, par le *Syndicat de la Presse spiritualiste de France.*

A 20 centimes

Dr H. BOENS. — *Art de vivre.* Petit Traité d'Hygiène.

DANIAUD. — I. *L'Art médical.* — II. *Note sur l'Enseignement et la pratique de la médecine en Chine,* par un LETTRÉ CHINOIS. — III. *Extrait de la Correspondance* (Congrès du libre exercice de la médecine). — IV. *Articles de journaux* sur le même sujet.

H. DURVILLE. — *Rapport au Congrès* sur les travaux de la Ligue. Appréciation de la presse, arguments en faveur du Libre exercice de la médecine.

ELYUSS. — *Tout le monde magnétiseur et hypnotiseur,* ou l'art de produire le magnétisme, l'hypnotisme et le somnambulisme sans étude ni travail.

F. DE CHAMPVILLE. — *La Science psychique,* d'après l'œuvre de M. *Simonin,* avec 1 Fig.

— I. *La Liberté de tuer ; la Liberté de guérir.* — II. *Le Magnétisme et l'alcoolisme.*

FANAU. — *Cours abrégé de Spiritisme.*

JOUNET. — *Principes généraux de Science psychique.*

— *La Doctrine catholique et le Corps psychique.*

PAPUS. — *L'Occultisme.*

— *Le Spiritisme.*

ROUXEL. — *La Liberté de la médecine,* Pratique médicale chez les Anciens.

TRAITÉ SUR L'OBSESSION.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME et des Sciences occultes (Bibliothèque roulante) Prêt à domicile. *Catalogue des ouvrages de langue française.*

SECRETS *de la Cuisine américaine.*

A 15 centimes

LÉON DENIS. — *Pourquoi la vie ?* Solution rationnelle du Problème de l'Existence. Ce que nous sommes, d'Où nous venons, Où nous allons!...

DUNCAN. — *La Chimie des Aliments.*

VAN OBBERGEN. — *Notes sur le Nettoyage.*

LE FRUIT *comme moyen de Tempérance.*

PORTRAITS

Photographies et Phototypies à 1 franc

CAHAGNET, COLAVIDA, C. FLAMMARION, LUCIE GRANGE, VAN HELMONT, *le Zouave* JACOB, LAFONTAINE, LUYS, PAPUS, DE PUYSÉGUR, RICARD, ROSTAN, SALVERTE.

Le Professeur H. DURVILLE dans son cabinet de travail.

*Le Tombeau d'*ALLAN KARDEC. — *Divers Portraits rares.*